



Actualisation du site Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

Inventaire et cartographie des habitats et des populations d'oiseaux du site Natura 2000

Décembre 2022



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE

TABLE DES MATIERES

Chapitre I : Méthodologie	2
1. PRESENTATION SOMMAIRE DU SITE NATURA 2000	3
2. OISEAUX D'INTERET COMMUNAUTAIRE	5
3. DEFINITION DES HABITATS D'ESPECES D'OISEAUX	8
3.1 HABITATS D'ESPECES D'OISEAUX POTENTIELS	10
3.2 HABITATS D'ESPECES D'OISEAUX AVERES	10
4. DEFINITION DE L'ETAT DE CONSERVATION	13
4.1 ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DES POLYGONES	13
4.1.1 REPRESENTATIVITE DE L'HABITAT	13
4.1.2 MENACES OBSERVEES OU PRESSENTIES	14
4.1.3 NOTE DE L'ETAT DE CONSERVATION DU POLYGONE	14
4.2 ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DU SITE	17
4.3 ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DES ESPECES	17
4.4 ETAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS	18
4.4.1 DYNAMIQUE DES POPULATIONS	18
4.4.2 ISOLEMENT	18
4.4.3 ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS	18
4.5 ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES	19
5. HIERARCHISATION DES ENJEUX	20
5.1 DEFINITION DES ENJEUX	20
5.2 CARTOGRAPHIE DES ENJEUX DE CONSERVATION	20
Chapitre II : Application au site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	21
II.1. ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES	22
II.2. ETAT DE CONSERVATION POUR CHAQUE ESPECE	23
II.2.1. ETAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS	23
II.2.2. ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES	25
II.3. HIERARCHISATION DES ENJEUX	27
II.4. TABLEAU DE SYNTHESE	29
II.5. FICHES UNITES ECOLOGIQUES	30
II.5.1. LAGUNES, LIDO ET SANSOUIRES	31
II.5.2. ROSELIERES ET MARAIS DOUX	36
II.5.3. PLAINES AGRICOLE ET PELOUSES MEDITERRANEENNES	41
Bibliographie	46

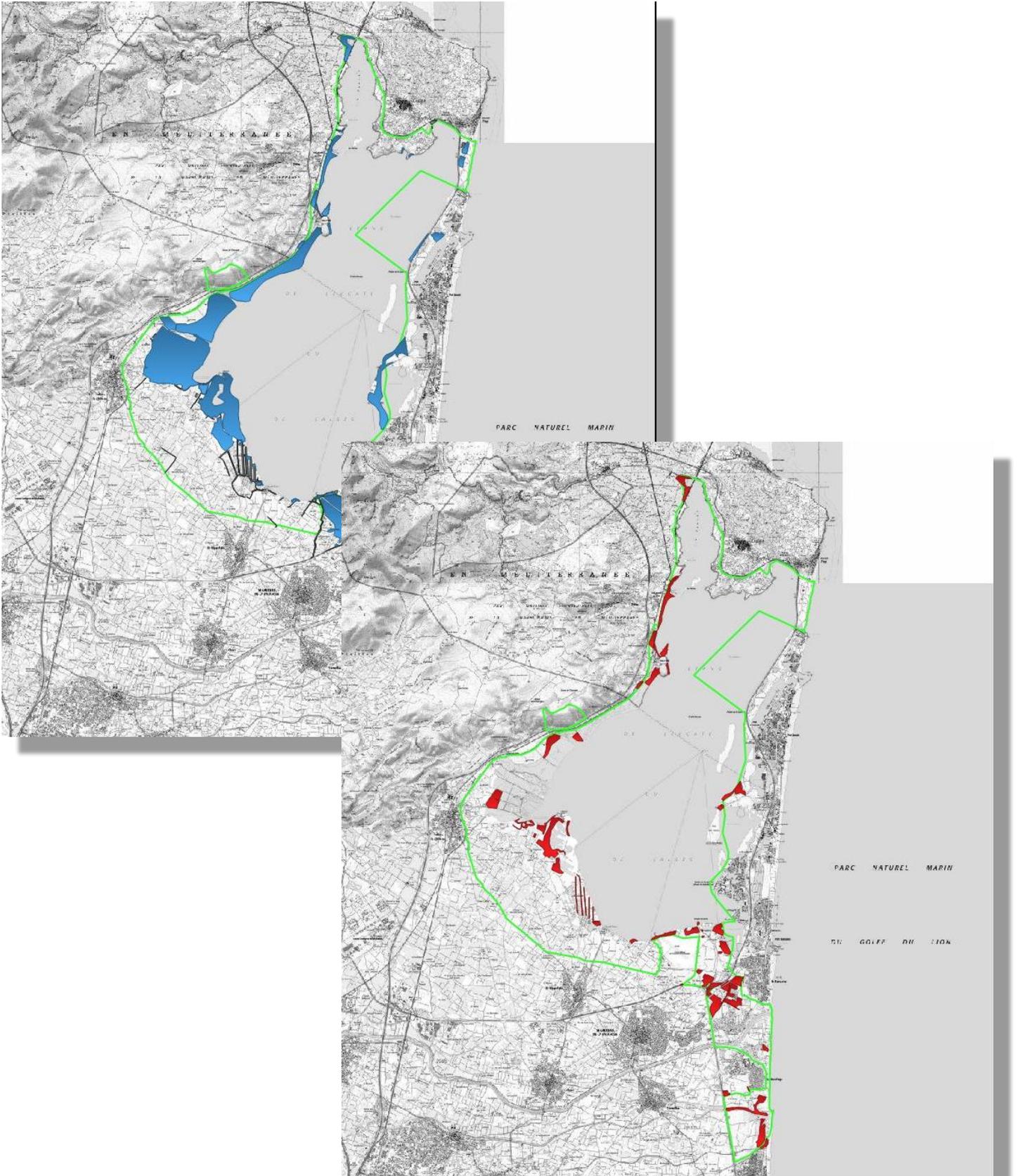
REDACTION, ANALYSE ET CARTOGRAPHIE : Mathieu Bourgeois (LPO Occitanie DT Aude) et Florian Olivier (GOR)

RELECTURE : Fabien Gilot

Crédits photographiques (couverture) :

- Roselières de Garrieux (J. Dalmau / GOR ; Outarde canepetière (J. Dalmau / GOR)
- Talève sultane (J. Laurens / GOR) ; Ibis falcinelle (J ; Laurens / GOR)

CHAPITRE I : METHODOLOGIE



1. PRESENTATION SOMMAIRE DU SITE NATURA 2000

FR9112005 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

A cheval sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, le complexe lagunaire de Salses-Leucate constitue l'un des maillons de la chaîne des lagunes qui caractérisent le littoral languedocien et roussillonnais. Il se situe entre le plateau de Leucate, l'extrémité orientale du massif des Corbières, la plaine du Roussillon et la Méditerranée. La lagune à proprement parler s'étend sur une surface d'environ 50 km². La Zone de Protection Spéciale (ZPS) du Complexe lagunaire de Salses-Leucate est constituée d'une majeure partie de cette lagune, ainsi que des milieux périphériques que sont les roselières, marais, lidos, garrigues et plaines agricoles. De plus, deux zones indépendantes du fonctionnement hydrographique de la lagune de Salses-Leucate sont incluses dans le périmètre de la ZPS. Ce sont les embouchures de l'Agly et du Bourdigou, qui constituent la limite sud de la ZPS, qui couvre une surface totale de 7 797 ha.

Les grands types de milieux que l'on retrouve au sein de la ZPS sont :

- Le lido, séparant la lagune de la mer. Il est fortement urbanisé.
- Les sansouires
- Les roselières, principalement présentes en bordure sud-ouest de la lagune.
- Les milieux agricoles, surtout localisés en limite sud-ouest de la ZPS, dans la plaine de la Salanque
- Les garrigues, que l'on retrouve en faible surface, au nord du site.

Ainsi, 3 grandes unités écologiques formant les habitats d'oiseaux sont définies par le DOCOB :

- Lagunes, lido et sansouires
- Roselières et marais doux
- Plaine agricoles et pelouses méditerranéennes

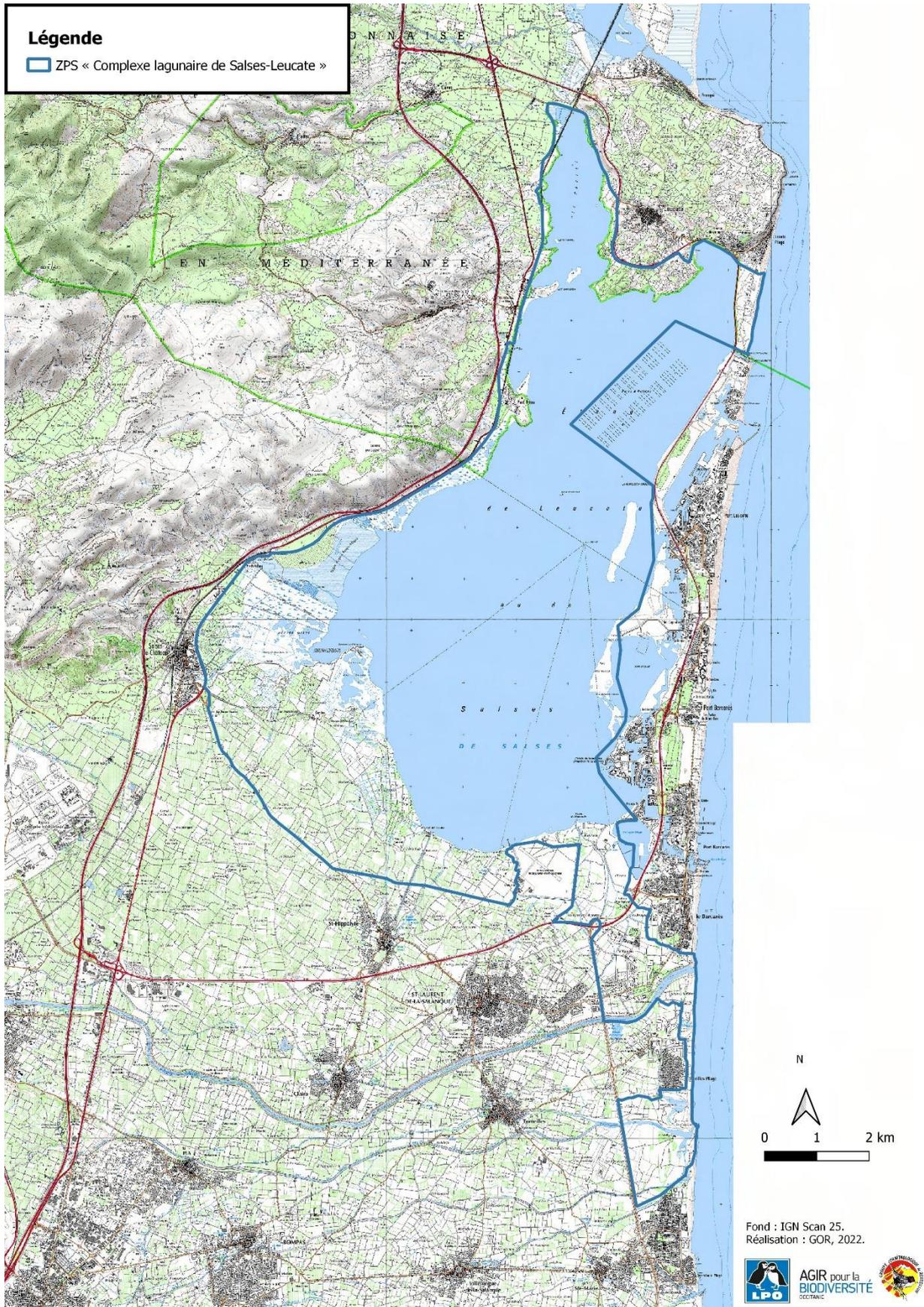


Figure 1. Carte de localisation de la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate ».

2. OISEAUX D'INTERET COMMUNAUTAIRE

En 2010, le Document d'Objectifs (DOCOB) de la ZPS du Complexe lagunaire de Salses-Leucate listait 51 espèces d'oiseaux de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » utilisant le site (RIVAGE, 2010). Parmi celles-ci, on trouvait 19 espèces nicheuses, 18 hivernantes et 48 migratrices (parmi lesquelles 14 uniquement migratrices).

Cette liste a été revue à l'occasion du présent travail. Certaines espèces ont été retirées et d'autres ajoutées. De plus, le statut de certaines espèces a été modifié. Ces espèces pour lesquelles la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » joue un rôle de conservation important sont listées dans le [Tableau 1](#).



Gravelot à collier interrompu (P. Pons / GOR).

Tableau 1. Oiseaux pour lesquels le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » joue un rôle important en termes de conservation.

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Statut sur la ZPS*	FSD ¹
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	w	Oui
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	w	Oui
A021	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	r / w	Oui
A022	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	r	Oui
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	r / c	Oui
A024	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	r / c	Oui
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	r / c / w	Oui
A027	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	c / w	Oui
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	r / c / w	Oui
A032	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	p / c	Oui
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	c	Oui
A035	Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	c / w	Oui
A060	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	w	Oui
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	p / c / w	Oui
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	w	Oui
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	c	Oui
A095	Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	c	Oui
A097	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	c	Oui
A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	w	Oui
A100	Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonora</i>	c	Oui
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	w	Oui
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	c	Oui
A120	Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	c	Non
A124	Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	p / w	Oui
A128	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	r / w	Oui
A131	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	r / c	Oui
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	c	Oui
A133	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	r / w	Oui
A135	Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	c	Oui
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	r / c / w	Oui
A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	c	Oui
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	c	Oui
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	r / w / c	Oui
A180	Goéland railleur	<i>Chroicocephalus genei</i>	c / w	Oui
A181	Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i>	c	Oui
A189	Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	c	Oui
A191	Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	r / c / w	Oui

Annexe I de la Directive Oiseaux

¹ Mention ou non de l'espèce au FSD (Formulaire Standard de Données) précédent listant les espèces d'oiseaux du site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Statut sur la ZPS*	FSD ¹
Annexe I de la Directive Oiseaux	A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	r	Oui
	A195	Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	r	Oui
	A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	c	Oui
	A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	c	Oui
	A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	p	Oui
	A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	r	Oui
	A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	c / w	Oui
	A231	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	r	Oui
	A243	Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	r	Oui
	A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	p / w	Oui
	A255	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	r	Oui
	A272	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	c / w	Oui
	A293	Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	p	Oui
	A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	w	Oui
	A379	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	r / c	Oui
Non Annexe I	A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	w	Oui
	A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	w	Oui
	A125	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	p / w	Oui
	A130	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	p	Oui
Au total : 56 espèces, dont 23 nicheuses, 33 hivernantes ou en stationnement					

* p=résident, r= reproduction, c= concentration ou transit, w= hivernage

3. DEFINITION DES HABITATS D'ESPECES D'OISEAUX

Les habitats d'espèces sont un ensemble d'habitats naturels exploités par les espèces au cours de leur cycle biologique :

- **Nidification** : phase la plus sensible, car la bonne santé d'une espèce dépend grandement du succès de la reproduction. Les espèces nichant sur le site seront donc à conserver en priorité.
- **Alimentation** : utilisation d'une zone souvent proche de celle de nidification mais néanmoins distincte.
- **Stationnement** : zone utilisée notamment en période de « halte migratoire ».

Ces habitats d'espèces représentent ainsi de nombreuses combinaisons d'habitats élémentaires.

La définition des habitats d'espèces d'oiseaux a été élaborée à partir de la cartographie des habitats naturels définie par i-Sea (2021). Toutefois, les oiseaux étant moins liés à des caractéristiques botaniques et phytosociologiques qu'à des caractéristiques structurelles des habitats (hauteur de la végétation, recouvrement ligneux, ...) (Blondel, 1986), une simplification des habitats naturels définis par i-Sea a été effectuée en vue de définir les habitats d'espèces d'oiseaux (Tableau 22).

Tableau 2. Correspondance entre les habitats naturels définis par I-Sea et les habitats d'espèces d'oiseaux.

Association	CODE_UT	Type	EUR28	EUNIS	Habitat Oiseaux	CODE_HO	Unité écologique	
Groupement à <i>Brachypodium phoenicoides</i> et <i>Phragmites australis</i>	1	Milieu naturel	non_IC	E1.3	Friche humide haute	HO_21	Lagunes, lido et sansouïres	
Lino biennis– <i>Festucetum arundinaceae</i> Dubuis & Simonneau ex Foucault in Foucault & Catteau 2012	2a	Milieu naturel	1410	E2.1	Pré salé méditerranéen	HO_15		
<i>Echinophoro spinosae</i> – <i>Elymetum farcti</i> (Braun-Blanquet 198b) Géhu 1988	4	Milieu naturel	2110	B1.3	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
<i>Salsolo kali</i> – <i>Cakiletum maritimae</i> Costa & Mansanet 1981 corr. Rivas Martínez et al. 1919a	5	Milieu naturel	2110	B1.3	Plage de sable	HO_2		
Groupement à <i>Corynephorus divaricatus</i> et <i>Filago pyramidata</i>	7	Milieu naturel	non_IC	E1.8	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
Groupement à <i>Ephedra distachya</i> de l'île de la Corrège	8a	Milieu naturel	2210	B1.4	Pelouse de la Corrège	HO_4		
<i>Lobulario maritimae</i> – <i>Ephedretum distachyae</i> Foucault & Julve 119b1 typicum	8b	Milieu naturel	2210	B1.4	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
<i>Lobulario maritimae</i> – <i>Ephedretum distachyae</i> Foucault & Julve 119b1 dégradé	8c	Milieu naturel	2210	B1.4	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
<i>Lobulario maritimae</i> – <i>Ephedretum distachyae</i> Foucault & Julve 119b1 <i>matthioletosum sinuatae</i> Foucault 2017	8d	Milieu naturel	2210	B1.4	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
<i>Diantho catalaunici</i> – <i>Corynephorum canescentis</i> Baudière & Simonneau 1974	8e	Milieu naturel	2210	B1.4	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
<i>Crucianelletum maritimae</i> Braun-Blanquet 198b	8f	Milieu naturel	2210	B1.4	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
Groupement à <i>Phragmites australis</i> et <i>Juncus acutus</i>	9a	Milieu naturel	1410	A2.5	Pré salé méditerranéen	HO_15		
Groupement à <i>Phragmites australis</i> et <i>Juncus maritimus</i>	9b	Milieu naturel	1410	A2.5	Pré salé méditerranéen	HO_15		
Groupement à <i>Limonium virgatum</i> et <i>Plantago coronopus</i>	9c	Milieu naturel	1410	A2.5	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
Groupement à <i>Sarcocornia fruticosa</i> ou <i>S. perennis</i>	17a	Milieu naturel	1420	A2.5	Sansouïre	HO_14		
Groupement à <i>Halimione portulacoides</i> et <i>Sarcocornia fruticosa</i>	17b	Milieu naturel	1420	A2.5	Sansouïre	HO_14		
Groupement à <i>Alkanna matthioli</i> et <i>Campanula erinus</i>	18	Milieu naturel	6220	E1.3	Habitat dunaire et arrière dunaire	HO_3		
Groupement à <i>Salicornia europaea</i>	19a	Milieu naturel	1310	A2.5	Sansouïre	HO_14		
<i>Suaedo maritimae</i> – <i>Kochietum hirsutae</i> Braun-Blanquet 119a8	19b	Milieu naturel	1310	A2.5	Laisse d'étang	HO_5		
Surface homogène de Figuier de Barbarie	31a	Groupement monospécifique d'espèce exotique	non IC	non_renseigné	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figuier de Barbarie	HO_29		
Surface homogène de Griffes de sorcière	31b	Groupement monospécifique d'espèce exotique	non IC	non_renseigné	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffes de sorcière	HO_30		
Eau lagunaire	32a	Surface aquatique homogène	1150	non_renseigné	Lagune	HO_6		
Eau marine	32b	Surface aquatique homogène	non IC	non_renseigné	Eau marine	HO_9		
Sable nu	33b	Surface homogène	non IC	non_renseigné	Plage de sable	HO_2		
Sable coquillier	33d	Surface homogène	non IC	non_renseigné	Sable coquillier	HO_1		
Surface homogène de <i>Baccharis</i>	31c	Groupement monospécifique d'espèce exotique	non IC	non_renseigné	Groupement monospécifique d'espèce exotique à <i>Baccharis</i>	HO_28		X
Eau temporaire	32c	Surface aquatique homogène	1150	non_renseigné	Eau temporaire	HO_7		
<i>Orchido palustris</i> – <i>Festucetum arundinaceae</i> Mercadal 2020	2b	Milieu naturel	1410	E3.1	Prairie humide haute	HO_16		Roselières et marais doux
<i>Populetum albae</i> Braun-Blanquet ex Tchou 1159	3	Milieu naturel	92A0	G1.3	Boisement humide et ripisylve	HO_12		
Groupement à <i>Helosciadium nodiflorum</i> et <i>Nasturtium officinale</i>	6	Milieu naturel	non_IC	C3.1	Eau permanente peu salée	HO_8		
Groupement à <i>Tamarix gallica</i> et <i>Geranium rotundifolium</i>	11a	Milieu naturel	92D0	F9.3	Fourré de Tamaris	HO_13		
Groupement à <i>Tamarix gallica</i> et <i>Convolvulus sepium</i>	11b	Milieu naturel	92D0	F9.3	Fourré de Tamaris	HO_13		
Groupement de roselière	12a	Milieu naturel	non_IC	C3.2	Roselière	HO_17		
Groupement de roselière et <i>Cladium mariscus</i> en mosaïque	12b	Milieu naturel	7210	C3.2	Roselière	HO_17		
Groupement à <i>Cladium mariscus</i> dominant	12c	Milieu naturel	7210	C3.2	Roselière	HO_17		
Groupement aquatique de rivière	13	Milieu naturel	3260	C2.3	Eau permanente peu salée	HO_8		
Groupement à <i>Salix atrocinerea</i> et <i>Laurus nobilis</i>	15	Milieu naturel	non_IC	F9.2	Boisement humide et ripisylve	HO_12		
Estuaire	32d	Surface aquatique homogène	1130	non_renseigné	Eau permanente peu salée	HO_8		
Station d'épuration	34a	Urbanisation	non IC	non_renseigné	Station d'épuration	HO_10		
<i>Phlomidio lychnitidis</i> – <i>Brachypodietum retusi</i> Braun-Blanquet 119a4	10	Milieu naturel	6220	E3.1	Garrigue ouverte	HO_18	Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes	
Groupement à <i>Pinus halepensis</i>	14a	Milieu naturel	non_IC	F5.1	Pinède	HO_11		
Groupement à <i>Quercus coccifera</i>	14b	Milieu naturel	non_IC	F5.1	Garrigue dense	HO_19		
Groupement rudéral de friche	20	Milieu naturel	non_IC	E1.C	Friche	HO_20		
Vignes	30a	Agriculture	non IC	non_renseigné	Vigne	HO_23		
Culture d'artichauts	30b	Agriculture	non IC	non_renseigné	Culture	HO_22		
Vergers	30c	Agriculture	non IC	non_renseigné	Vergers	HO_24		
Roche	33a	Surface homogène	non IC	non_renseigné	Affleurement rocheux	HO_26	Secteur anthropisé	
Bâtiment	34b	Urbanisation	non IC	non_renseigné	Zone urbanisée	HO_31		
Chaussée/Voie	34c	Urbanisation	non IC	non_renseigné	Zone urbanisée	HO_31		
Digue	34d	Urbanisation	non IC	non_renseigné	Zone urbanisée	HO_31		
Stades de foot	34e	Urbanisation	non_IC	non_renseigné	Zone urbanisée	HO_31	Toutes	
Surface homogène de Canne de Provence	31d	Groupement monospécifique d'espèce exotique	non IC	non_renseigné	Groupement monospécifique d'espèce exotique	HO_27		
Surface homogène d'Herbe de la Pampa	31e	Groupement monospécifique d'espèce exotique	non IC	non_renseigné	Groupement monospécifique d'espèce exotique	HO_27		
Sol nu	33c	Surface homogène	non IC	non_renseigné	Sol nu	HO_25		

3.1 HABITATS D'ESPECES D'OISEAUX POTENTIELS

Comme l'indique le tome 8 des cahiers d'habitats Natura 2000 dédié aux oiseaux (MNHN, 2012), la liste d'habitats proposés pour chaque espèce ne peut être considérée comme exhaustive du fait de la diversité des situations sur le terrain. Seuls les habitats de l'Annexe I de la directive « Habitats » les plus typiques susceptibles d'être concernés pour chaque espèce sont mentionnés.

Les habitats potentiels ont donc été définis en fonction des habitats mentionnés dans le tome 8 des cahiers d'habitats Natura 2000 (MNHN, 2012) ainsi que des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent (Tableau 33).

3.2 HABITATS D'ESPECES D'OISEAUX AVERES

La cartographie des habitats avérés d'oiseaux a été élaborée en croisant la cartographie des habitats d'espèces d'oiseaux potentiels et leur répartition sur le site établie à partir de la connaissance ponctuelle issue des inventaires avifaune et de la bibliographie (Faune-Occitanie, 2022) en distinguant les zones d'alimentation, des zones de nidification.

Les zones de nidification ont été définies avec une amplitude maximale afin de préserver la tranquillité des espèces. La reproduction est, en effet, la phase la plus sensible car la bonne santé d'une espèce dépend grandement du succès de la reproduction. Ces zones seront donc à conserver en priorité.



Vue aérienne des roselières des Grandes Sagnes, au sud-ouest de la lagune (J. Dalmau / GOR).

Tableau 3. Définition et utilisation théorique des habitats par les espèces de la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.

Code Natura 2000	Espèce\Habitat d'espèce	Habitats																																				
		Sable coquiller	Plage de sable	Habitat dunaire et arrière dunaire	Pelouse de la Corrège	Laisse d'étang	Lagune	Eau marine	Sansouïre	Pré salé méditerranéen	Friche humide haute	Boisement insulaire	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figulier de Barbarie	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffes de sorcière	Eau temporaire	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Baccharis	Eau permanente peu salée	Station d'épuration	Boisement humide et ripisylve	Fourré de Tamaris	Prairie humide haute	Roselière	Pinède	Garrigue ouverte	Garrigue dense	Friche	Culture	Vigne	Verger	Affleurement rocheux	Zone urbanisée	Sol nu	Groupement monospécifique d'espèce exotique					
A002	Plongeon arctique					SS	S								SS		SS																					
A003	Plongeon imbrin					S	SS								SS		SS																					
A021	Butor étoilé					AS									AS		A	AS						NA														
A022	Blongios nain					AS									AS		A	NSAS						NA											NS			
A023	Bihoreau gris					AS							N		AS	NS	A	AS	NAS	NAS			A															
A024	Crabier chevelu				SS	S	S		SS	SS	SS	S			SS	SS	S	SS	S	S	SS	S																
A026	Aigrette garzette					A	A	AS	A	AS	AS	N			AS	NS	A	AS	NAS	NAS	AS	A																
A027	Grande Aigrette				SS	S	S	SS	S	S	SS	S			SS	SS	S	SS	S	S	SS	S							SS	S								
A029	Héron pourpré					AS			AS	AS		N			AS	NS	A	AS	N	N	NS	NA																
A032	Ibis falcinelle				AS	A	A		AS	A	AS	N			AS	NS	A	AS	N	N	AS	A								AS	AS							
A034	Spatule blanche					S	SS	SS	SS			S			SS	SS	S		S	S			SS															
A035	Flamant rose					S	SS	SS	SS						SS		S	SS					SS															
A060	Fuligule nyroca					S			SS						SS		S	S					SS															
A081	Busard des roseaux				AS	AS		A		A	A	A		AS	AS	A		A	AS			A	NA						AS									
A082	Busard Saint-Martin				SS					SS	SS	SS			SS							SS	SS			S	SS	S	S	S	SS	S						
A094	Balbusard pêcheur					S	S					S			SS		S		S	SS					S													
A095	Faucon crécerellette																							SS	SS			S	SS	SS	SS	SS	S	SS				
A097	Faucon kobez																							SS	SS			S	SS	SS	SS	SS	S					
A098	Faucon émerillon		SS	SS	S	SS	SS						SS	S											SS			S	S	S	SS	S				S		
A100	Faucon d'Eléonore					SS				SS	SS	SS				SS				SS	SS	S	S	S	S	SS	S	SS	SS	SS	SS	SS	SS	SS		SS		
A103	Faucon pèlerin		SS	SS	SS	SS	SS	SS		S	S	SS	SS	SS	S	SS	SS	SS	SS	SS	SS	SS	S	SS	S	SS	S	S	S	SS	SS	SS	SS	SS		SS		
A119	Marouette ponctuée					SS	S			S	S	S			S		SS	S	SS	SS			S															
A120	Marouette poussin					SS	S			S	S	S			S		SS	S	SS	SS			S															
A124	Talève sultane														AS		AS						AS	NA														
A128	Outarde canepetière																																				AS	
A131	Échasse blanche					AS	NSA			NAS	NSAS				A		NA	NSAS					AS															
A132	Avocette élégante					SS	S			SS	SS				S		S	SS					SS															
A133	Oedicnème criard					NSAS	AS				NSAS	NSAS		AS															NA	NSA	NA	A						
A135	Glaréole à collier						S			SS	S				SS								SS						SS	SS								
A138	Gravelot à collier interrompu		NSA	NA	NA		AS	NA			NSAS			NSAS	NSAS																						AS	
A151	Combattant varié					S	S			SS	S				S		SS	SS					SS															
A166	Chevalier sylvain					S	S			SS	SS				S		SS	SS					SS															
A176	Mouette mélanocéphale		NSA	NSA	A	NSA	A	NA	AS	NSA	AS		AS	NA		NSA	AS						NSA															
A180	Goéland railleur					SS	SS	S							SS																							
A181	Goéland d'Audouin		S	S	S	SS	SS	S	S																													

Annexe I de la Directive Oiseaux

Code Natura 2000	Espèce\Habitat d'espèce	Sable coquiller	Plage de sable	Habitat dunaire et arrière dunaire	Pelouse de la Corrège	Laisse d'étang	Lagune	Eau marine	Sansouïre	Pré salé méditerranéen	Friche humide haute	Boisement insulaire	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figuier de Barbarie	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffes de sorcière	Eau temporaire	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Baccharis	Eau permanente peu salée	Station d'épuration	Boisement humide et ripisylve	Fourré de Tamaris	Prairie humide haute	Roselière	Pinède	Garrigue ouverte	Garrigue dense	Friche	Culture	Vigne	Verger	Affleurement rocheux	Zone urbanisée	Sol nu	Groupement monospécifique d'espèce exotique			
		A189	Sterne hansel	S	S	S	SS	SS	S	SS							SS	S	SS																	
A191	Sterne caugek						A	A							AS	A																				
A193	Sterne pierregarin						A	A							NAS	NA																				
A195	Sterne naine	N	N	NS			A	A							AS	A															NS	NS				
A196	Guifette moustac						SS		SS	SS					SS	S	SS					S														
A197	Guifette noire						SS		SS	SS					SS	S	SS					S														
A215	Grand-duc d'Europe	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	A	AS	AS	AS	AS		A	AS	AS	AS	A	AS	A	AS	A	A	A	AS	NAS	A	AS				
A224	Engoulevent d'Europe																						NS	NA	NS	A		A	AS	AS	AS					
A229	Martin-pêcheur d'Europe						S	SS							SS	S	SS					SS														
A231	Rollier d'Europe																		NAS				NSAS	AS		A	A	A	NA	NA		AS				
A243	Alouette calandrelle		NSA	NA		NSA								NSA												NA		NA								
A246	Alouette lulu																						NA		NA	A	NA	NA				AS				
A255	Pipit rousseline			NA		NSA			NSAS	NSAS			NSAS	NSA									NA		NSAS		NA	NSAS	NSAS	NSAS		NSAS				
A272	Gorgebleue à miroir			S					SS	S	SS							SS	SS	SS	SS	S														
A293	Lusciniole à moustaches									AS					NSAS		NSAS					NA														
A302	Fauvette pitchou			SS					S	SS			SS		SS		SS	SS						S	S	SS										
A379	Bruant ortolan																							S	SS	S		S	SS							
A008	Grèbe à cou noir						S	SS							SS	SS																				
A069	Harle huppé						S	SS							SS																					
A125	Foulque macroule						AS		AS						NSA	NA	NSAS					NA														
A130	Huïtrier pie	NA	NSAS	NA	NA	NSA	A		NSAS	AS				NSAS	A	A																				

Légende

A : habitat d'alimentation principal / AS : habitat d'alimentation secondaire
 N : habitat de nidification potentiel / NS : habitat de nidification secondaire potentiel
 S : zone de stationnement principal / SS : zone de stationnement secondaire

4. DEFINITION DE L'ETAT DE CONSERVATION

Une cartographie de l'état de conservation des habitats d'espèces d'oiseaux pour l'ensemble des espèces permet de cibler des zones prioritaires pour les futures mesures de gestion du site.

4.1 ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DES POLYGONES

L'état de conservation d'un habitat d'espèce a été estimé en fonction de l'état de conservation des habitats naturels en place, de sa représentativité et des menaces observées ou pressenties.

L'état de conservation est hiérarchisé en 4 classes :

- A : **Bon** (note =0) : zone préservée de toute menace majeure pour les habitats.
- B : **Moyen** (0 < note ≤ 0,01) : zone soumise à des menaces qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme des populations d'oiseaux qui l'exploitent. Nécessité d'élaborer des mesures de gestion simples à mettre en œuvre.
- C : **Mauvais** (0,01 < note < 1) : zone soumise à des menaces multiples pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité des populations d'oiseaux sur le site. Nécessité d'élaborer des mesures de conservation importantes.
- D : **Très mauvais** (note ≥ 1) : habitat directement en danger de disparition ou de dégradation irrémédiable. Nécessité d'actions de conservation urgentes.

4.1.1 REPRESENTATIVITE DE L'HABITAT

La valeur de représentativité d'un habitat d'espèce est définie par sa proportion par rapport à la superficie de cet habitat sur le site :

$$\text{Valeur de représentativité} = \frac{\text{superficie de l'habitat d'espèce du polygone}}{\text{superficie totale de l'habitat d'espèce à l'échelle du site}} \times 100$$

4.1.2 MENACES OBSERVEES OU PRESSENTIES

Les menaces ont été regroupées en quatre classes pour lesquelles une valeur a été définie comme suit :

- **Nulle** : pas de menace sur les habitats ou les espèces. **valeur = 0.**
- **Faible** : menace ne portant pas encore préjudice à la conservation des habitats ou des espèces. **valeur = 1.**
- **Moyenne** : menace pouvant porter préjudice à la conservation des habitats ou des espèces. **valeur = 2.**
- **Forte** : menace pouvant porter des dégradations irrémédiables à la conservation des habitats ou des espèces. **valeur = 3.**

Lors de superposition des zones tampons, la valeur de la menace la plus importante a été prise en compte.

À partir de la liste des menaces (Tableau 4) et de leur cartographie (Figure 2), une note a été calculée pour chaque menace présente sur le polygone en multipliant la valeur de la menace par la superficie menacée, proportionnellement à la superficie du polygone. La note de menace du polygone est obtenue en faisant la somme des valeurs calculées pour chaque menace présente sur le polygone selon la formule ci-dessous :

$$\text{Note de menace du polygone} = \sum_{k=0}^3 \frac{s_k \times k}{S}$$

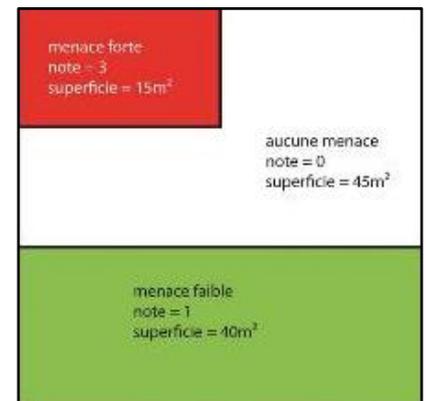
Où k correspond à la valeur de l'état de la menace

s à la surface possédant la valeur k

S à la superficie totale du polygone

Exemple :

- Soit un polygone habitat de 100m² touché par deux menaces différentes (cf. schéma ci-contre) :
Note menace = (40 x 1 + 45 x 0 + 15 x 3) / 100 = 0,7
- Soit un polygone habitat de 100m² touché partiellement par une menace :
Note menace = (2 x 50) / 100 = 1
- Soit un polygone habitat de 100m² touché par aucune menace :
Note menace = (0 x 100) / 100 = 0



4.1.3 NOTE DE L'ETAT DE CONSERVATION DU POLYGONE

La note globale de l'état de conservation de l'habitat d'espèces du polygone est obtenue selon la formule ci-dessous :

$$\text{Note de conservation} = \text{note menace} \times \text{note représentativité}$$

L'état de conservation de l'habitat d'espèces à l'échelle du polygone est ensuite hiérarchisé en fonction de la note de conservation obtenue (cf. § 4.1).

Tableau 4. Liste des menaces recensées sur la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

Type d'activités	Menace selon le référentiel N2000	Détail	Intensité de la menace	Producteur de la donnée
Activité de pleine nature et loisir	Sports nautiques		Variable	RIVAGE
	Véhicules motorisés		Variable	
	Autres activités de plein air et de loisirs	Zones de baignade	Variable	
	Intrusions et perturbations humaines		Variable	
	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		Variable	
	Autres activités de plein air et de loisirs	Parcours sportifs, sentiers découverts	Faible	IGN BD Topo
Infrastructure de transport	Chemins, pistes, pistes cyclables	Sentiers	Faible	IGN BD Topo
		Chemins & pistes	Faible	
		Pistes cyclables, voie verte	Moyen	
	Routes, autoroutes	Routes, départementale	Moyen	
		Autoroute	Fort	
	Voie ferrée, TGV		Fort	
	Voies de navigation	Liaison maritime	Moyen	
	Parking et aires de stationnements		Fort	
	Zones portuaires		Fort	
	Aérodrome, héliport		Fort	
Urbanisation	Bâtiments, constructions dans le paysage (cabanisation)	Zone de concentration	Moyen	RIVAGE
	Zones urbanisées, habitations	Construction surfacique	Fort	IGN BD Topo
	Structures de sports et de loisirs	Terrain de sport	Fort	
	Autres formes d'habitations		Fort	
	Tours et antennes de communication		Fort	
	Lignes électriques et téléphoniques	Pylônes électriques HT et THT	Faible	
		Lignes électriques HT et THT	Moyen	
Lignes électriques BT et HTA		Fort	Enedis	
Agriculture	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		Variable	Carto I-Sea
	Culture sur filière / élevage en cage	Conchyliculture	Moyen	RIVAGE
	Aquaculture (eau douce et marine)	Pisciculture	Fort	
Démoustication	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques	Pédestre	Faible	EID Med.
		Chenillé	Fort	
	Survol d'aéronefs (agricoles)		Moyen	
Chasse	Chasse	Chasse au Pigeon ramier en mars	Fort	RIVAGE

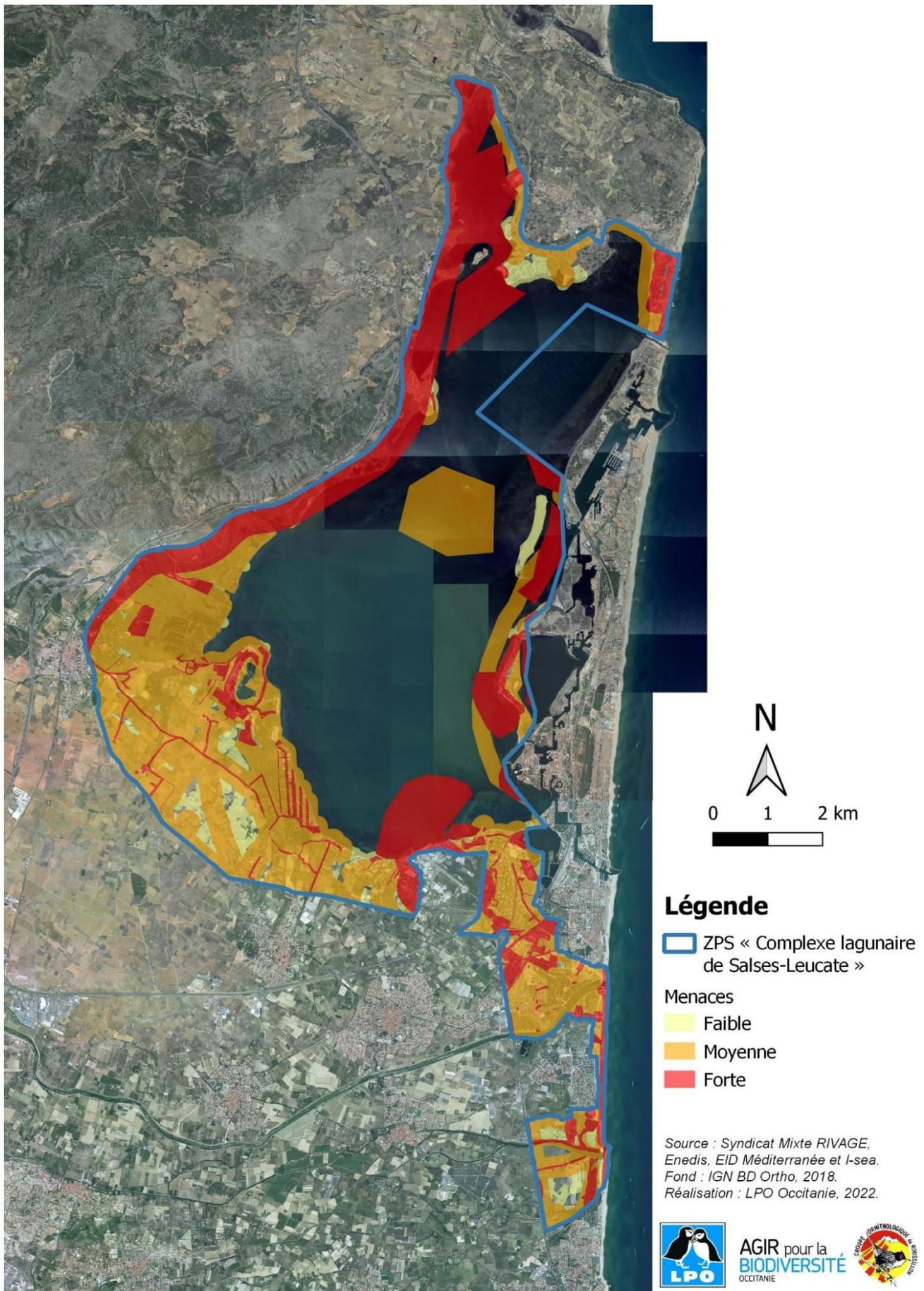


Figure 2. Carte de synthèse des menaces sur la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

4.2 ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DU SITE

Pour chaque habitat d'espèces à l'échelle du site, la valeur de référence correspond à la somme des notes pour l'ensemble des polygones de cet habitat d'espèces.

$$\text{Note de l'état de conservation} = \sum \text{Note des polygones de l'habitat d'espèces}$$

En fonction de la note globale obtenue, l'état de conservation de l'habitat d'espèces à l'échelle du site est ensuite classé comme suit :

- **A : Bon** : note < 25% de la note maximale de l'état de conservation.
- **B : Moyen** : 25% ≤ note < 50% de la note maximale de l'état de conservation.
- **C : Mauvais** : 50% ≤ note < 75% de la note maximale de l'état de conservation.
- **D : Très mauvais** : note ≥ 75% de la note maximale de l'état de conservation.

L'état de conservation des habitats d'espèces à l'échelle du site est ainsi hiérarchisé en 4 classes en fonction de la lettre globale obtenue :

- **A : Bon** : zone préservée de toute menace majeure pour les habitats
- **B : Moyen** : zone soumise à des menaces qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme des populations d'oiseaux qui l'exploitent. Nécessité d'élaborer des mesures de gestion simples à mettre en œuvre
- **C : Mauvais** : zone soumise à de menaces multiples pouvant, à court terme, porter préjudice à la viabilité des populations d'oiseaux sur le site. Nécessité d'élaborer des mesures de conservation importantes
- **D : Très mauvais** : habitat directement en danger de disparition ou de dégradation irrémédiable. Nécessité de mettre en place des actions de conservation urgentes

4.3 ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES A L'ECHELLE DES ESPECES

Pour chaque espèce, la valeur de référence correspond à la somme des notes d'état de conservation pour l'ensemble des polygones d'habitat d'espèces avérés (avec présence de l'espèce) selon la formule suivante :

$$\text{Note de l'état de conservation des habitats avérés pour l'espèce} = \sum \text{notes d'EC des polygones d'habitat d'espèce avéré principal} + \frac{\sum \text{notes d'EC des polygones d'habitat d'espèce avéré secondaire}}{2}$$

En fonction de la note globale obtenue, l'état de conservation de l'habitat d'espèces à l'échelle du site est ensuite classé comme suit :

- **A : Bon** : note < 25% de la note maximale de l'état de conservation.
- **B : Moyen** : 25% ≤ note < 50% de la note maximale de l'état de conservation.
- **C : Mauvais** : 50% ≤ note < 75% de la note maximale de l'état de conservation.
- **D : Très mauvais** : note ≥ 75% de la note maximale de l'état de conservation.

4.4 ETAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS

L'état de conservation des populations a été estimé à l'échelle du site en fonction de la dynamique de l'espèce et de leur isolement.

4.4.1 DYNAMIQUE DES POPULATIONS

La dynamique de population a été définie selon le classement suivant :

- **A** : effectif en augmentation ou apparition sur le site
- **B** : effectif stable,
- **C** : effectif en déclin,
- **D** : effectif en fort déclin (>50%) ou disparition du site.

4.4.2 ISOLEMENT

L'isolement correspond au degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce. Ce critère peut être interprété comme une mesure approximative de la fragilité de cette population spécifique. En utilisant une approche simpliste, il est possible de dire que plus une population est isolée, plus elle est fragile.

Dans ce contexte, le classement suivant a été utilisé pour caractériser l'isolement :

- **A** : population non-isolée dans sa pleine aire de répartition,
- **B** : population non-isolée, en marge de son aire de répartition,
- **C** : population (presque) isolée,
- **D** : population isolée.

4.4.3 ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS

Pour chaque espèce, l'état de conservation des populations à l'échelle du site est évalué à partir de la grille ci-dessous :

		Dynamique des populations			
		A	B	C	D
Isolement	A	A	B	C	D
	B	A	B	C	D
	C	B	C	C	D
	D	B	C	D	D

4.5 ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES

L'état de conservation des espèces a été défini en croisant celui des habitats utilisés par l'espèce (polygones habitat d'espèce avec présence de l'espèce avérée) et celui des populations à partir de la grille ci-dessous :

		État de conservation des populations de l'espèce			
		A	B	C	D
État de conservation des Habitats avérés	A	A	B	B	C
	B	B	B	C	C
	C	B	C	C	D
	D	C	C	D	D

L'état de conservation des espèces est ainsi hiérarchisé en 4 classes en fonction de la lettre globale obtenue ([Tableau 8](#)):

A : Bon : Espèce en état de conservation favorable ou préservée de toute menace majeure sur le site.

B : Moyen : Espèce en mauvais état de conservation ou soumise à des menaces qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme de ses populations sur le site. Nécessité d'élaborer des mesures de gestion simples à mettre en œuvre.

C : Mauvais : Espèce en mauvais état de conservation et soumise à des menaces multiples pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site. Nécessité d'élaborer des mesures de conservation importantes.

D : Très mauvais : Espèce en mauvais état de conservation et directement en danger de disparition. Nécessité de mise en place d'actions de conservation urgentes.



Héron pourpré, dont l'état de conservation est considéré comme très mauvais (J.-Y. Bartrolich / GOR).

5. HIERARCHISATION DES ENJEUX

5.1 DEFINITION DES ENJEUX

La hiérarchisation des enjeux sur les ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » été réalisée à l'aide de la méthodologie développée par le CSRPN du Languedoc-Roussillon (2008). Elle se fait en deux étapes :

- **une étape de définition d'une note régionale** pour chaque enjeu ;

- **une étape de hiérarchisation des enjeux sur le site**, en croisant la note régionale de l'enjeu et la représentativité de l'enjeu sur le site par rapport à la région.

La méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon, n'étant applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site, les espèces non nicheuses (hivernante ou en migration) des ZPS ont été omises dans le calcul d'une note régionale. Cette note a donc une valeur de 1 (note minimale pour la représentativité régionale).

Le croisement de la note régionale de l'enjeu et de la représentativité de l'enjeu sur le site par rapport à la région aboutit à une notation qualifiant la nature de l'enjeu comme suit : [Tableau 5](#).

Tableau 5. Qualification de la nature des enjeux (Source : CSRPN Languedoc-Roussillon).

12-14 points	Enjeu exceptionnel
9-11 points	Enjeu très fort
7-8 points	Enjeu fort
5-6 points	Enjeu modéré
< 5 points	Enjeu faible

5.2 CARTOGRAPHIE DES ENJEUX DE CONSERVATION

La cartographie des enjeux sur le site a été élaborée à partir des habitats d'espèces d'oiseaux avérés (cf. §3.2) et de leur fonction dans l'écologie de l'espèce ([Tableau 3](#)). Une note a été attribuée pour chaque espèce présente sur un polygone. Cette dernière correspond à la note de hiérarchisation de cette espèce calculée selon la méthode du CSRPN (cf. § précédent) pour un habitat de nidification ou de stationnement principal et la moitié de celle-ci pour un habitat d'alimentation ou de stationnement secondaire. Lorsqu'un habitat remplit les deux fonctions simultanément, il a été considéré comme habitat de nidification. Afin d'obtenir une note d'enjeux de conservation par polygone, les valeurs de chaque espèce présente sur ce dernier ont été sommées.

Les enjeux de conservation du site sont hiérarchisés en 4 classes en fonction de la valeur obtenue :

0	25%	50%	75% de la note maximale ²
Faible	Modéré	Fort	Exceptionnel

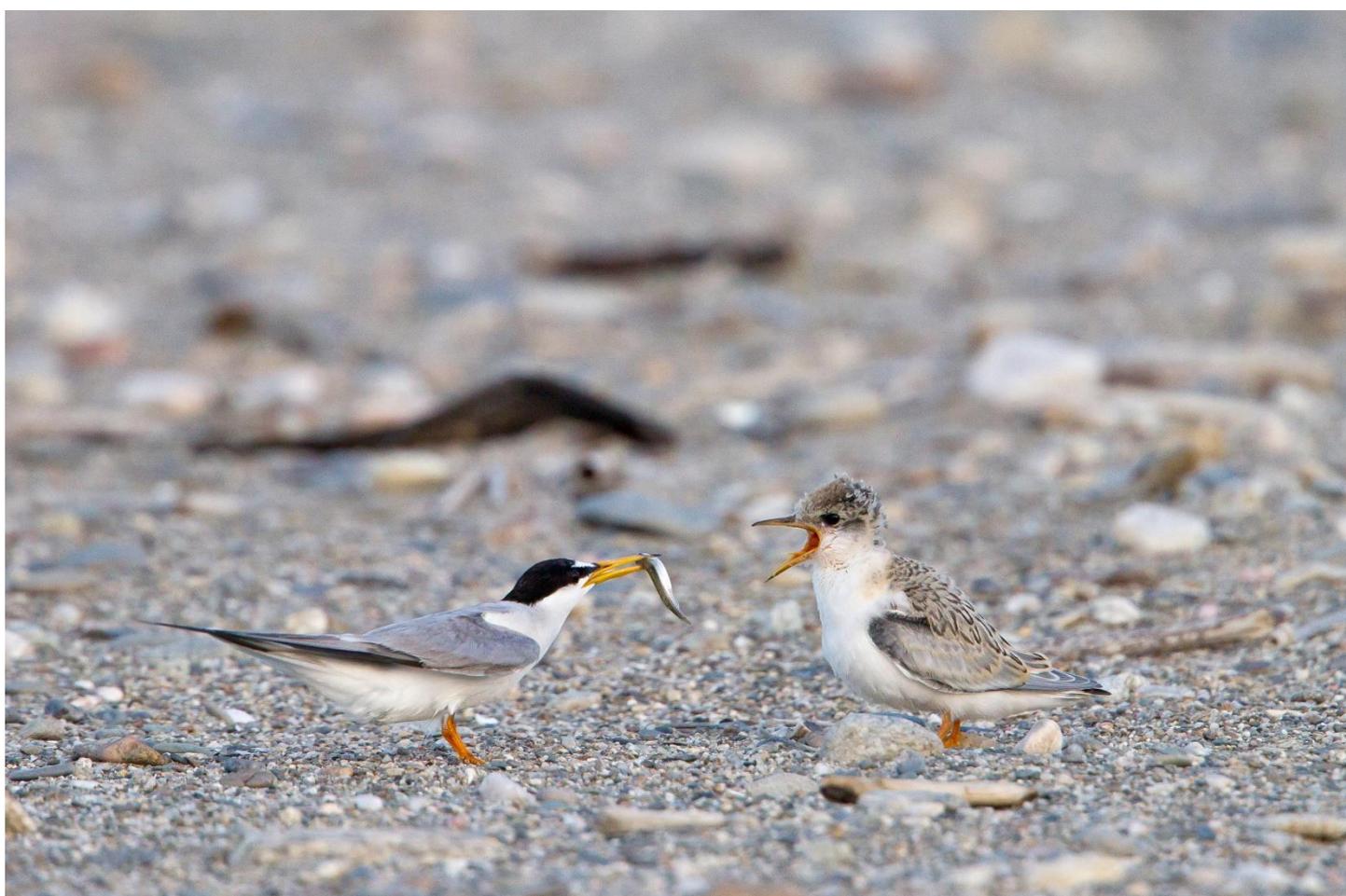
Selon la même méthode mais en prenant en compte le statut des espèces sur le site ([Tableau 1](#)), la cartographie des enjeux a été déclinée en trois périodes distinctes :

- période de reproduction
- période de migration pré et/ou postnuptiale
- période d'hivernage.

² La note maximale correspond à la valeur maximale calculée à partir des habitats potentiels

CHAPITRE II :

APPLICATION AU SITE NATURA 2000 ZPS « COMPLEXE LAGUNAIRE DE SALSSES-LEUCATE »



Sternes naines (P. Pons / GOR).

II.1. ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPECES

Tableau 6. État de conservation des habitats d'espèces d'oiseaux à l'échelle du site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate ».

Unité écologique	Habitat d'espèce	Note de l'état de conservation	État de conservation*
Lagunes, lido et sansouïres	Sable coquiller	252	D
	Plage de sable	298	D
	Habitat dunaire et arrière dunaire	238	D
	Pelouse de la Corrège	100	B
	Laisse d'étang	198	C
	Lagune	81	B
	Eau marine	298	D
	Sansouïre	240	D
	Pré salé méditerranéen	223	C
	Friche humide haute	257	D
	Boisement insulaire	100	B
	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figuier de Barbarie	234	D
	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffes de sorcière	226	D
	Eau temporaire	238	D
	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Baccharis	252	D
Roselières et marais doux	Eau permanente peu salée	208	C
	Station d'épuration	177	C
	Boisement humide et ripisylve	217	C
	Fourré de Tamaris	228	D
	Prairie humide haute	196	C
	Roselière	231	D
Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes	Pinède	198	C
	Garrigue ouverte	187	C
	Garrigue dense	214	C
	Friche	201	C
	Culture	212	C
	Vigne	184	C
	Verger	219	C
	Affleurement rocheux	191	C
Secteur anthropisé	Zone urbanisée	233	D
Toutes	Sol nu	228	D
	Groupement monospécifique d'espèce exotique	223	C

Cet état de conservation à l'échelle de la ZPS met en évidence deux grandes tendances pour les habitats d'espèces.

Les habitats dunaires et les roselières sont aujourd'hui directement en danger de disparition ou de dégradation irréversible.

Sur la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate », les pressions majeures sont essentiellement d'origine anthropique, notamment dû par une importante fréquentation de ces milieux résultant du fort attrait touristique du site (activités nautiques et de loisirs, randonnées, circulation de véhicules motorisés, traitement antimoustique, ...).

A partir de ce constat, il est urgent de mettre en place des mesures de gestion importantes pour la sauvegarde des milieux et du cortège d'espèces qui en dépendent.

* Voir § 4.2

II.2. ETAT DE CONSERVATION POUR CHAQUE ESPECE

II.2.1. ETAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS

Tableau 7. État de conservation des populations d'oiseaux sur le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate ».

Code Natura 2000	Espèce	Nom latin	État de conservation		
			Dynamique	Isolement	Population
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	D	A	D
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	B	B	B
A021	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	D	A	D
A022	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	B	A	B
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A	A	A
A024	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	D	A	D
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	B	A	B
A027	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	A	A	A
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	D	A	D
A032	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	A	B	A
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A	B	A
A035	Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	B	B	B
A060	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	B	B	B
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	B	A	B
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	B	A	B
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	B	A	B
A095	Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	B	B	B
A097	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	B	B	B
A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	B	A	B
A100	Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonora</i>	B	B	B
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	B	A	B
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	B	A	B
A120	Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	B	A	B
A124	Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	A	B	A
A128	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	A	B	A
A131	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	B	A	B
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	B	A	B
A133	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedichnemus</i>	A	A	A
A135	Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	B	B	B
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	B	A	B

Annexe I de la Directive Oiseaux

	Code Natura 2000	Espèce	Nom latin	État de conservation		
				Dynamique	Isolement	Population
Annexe I de la Directive Oiseaux	A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	B	A	B
	A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	B	A	B
	A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	A	A	A
	A180	Goéland railleur	<i>Chroicocephalus genei</i>	B	B	B
	A181	Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i>	B	B	B
	A189	Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	B	A	B
	A191	Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	B	A	B
	A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	B	A	B
	A195	Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	B	A	B
	A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	B	A	B
	A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	B	A	B
	A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	B	A	B
	A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A	A	A
	A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A	A	A
	A231	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	A	A	A
	A243	Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	D	A	D
	A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A	A	A
	A255	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	B	A	B
	A272	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	B	A	B
	A293	Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	B	B	B
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	B	A	B	
A379	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	D	A	D	
Non Annexe I	A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	C	A	C
	A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	C	A	C
	A125	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	C	A	C
	A130	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	B	A	B

II.2.2. ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES

Tableau 8. État de conservation des espèces d'oiseaux sur le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate ».

Code Natura 2000	Espèce	Nom latin	État de conservation		
			Habitats d'espèce	Population	Espèce
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	B	D	C
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	A	B	B
A021	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	B	D	C
A022	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A	B	B
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	C	A	B
A024	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	D	D	D
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	D	B	C
A027	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	D	A	C
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	D	D	D
A032	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	D	A	C
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A	A	A
A035	Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	C	B	C
A060	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	A	B	B
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	D	B	C
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	D	B	C
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	D	B	C
A095	Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	A	B	B
A097	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	B	B	B
A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	B	B	B
A100	Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonora</i>	C	B	C
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	C	B	C
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	C	B	C
A120	Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	B	B	B
A124	Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	A	A	A
A128	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	B	A	B
A131	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	C	B	C
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	B	B	B
A133	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	D	A	C
A135	Glaréole à collier	<i>Glareola pratincta</i>	A	B	B
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	D	B	C

Annexe I de la Directive Oiseaux

	Code Natura 2000	Espèce	Nom latin	État de conservation		
				Habitats d'espèce	Population	Espèce
Annexe I de la Directive Oiseaux	A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	B	B	B
	A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	C	B	C
	A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	D	A	C
	A180	Goéland railleur	<i>Chroicocephalus genei</i>	A	B	B
	A181	Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i>	B	B	B
	A189	Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	B	B	B
	A191	Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	B	B	B
	A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	B	B	B
	A195	Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	D	B	C
	A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	B	B	B
	A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A	B	B
	A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A	B	B
	A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	B	A	B
	A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	B	A	B
	A231	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	D	A	C
	A243	Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	C	D	D
	A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	B	A	B
	A255	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	D	B	C
	A272	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	C	B	C
	A293	Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	B	B	B
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	C	B	C	
A379	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A	D	C	
Non Annexe I	A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	B	C	C
	A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	A	C	B
	A125	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	C	C	C
	A130	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	D	B	C

II.3. HIERARCHISATION DES ENJEUX

Tableau 9. Hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 selon la méthode du CSRPN pour le site « Complexe lagunaire de Salses-Leucate ».

Espèce	Annexe DO	Note 1 ¹	Effectif régional ¹		Effectif sur la ZPS ⁶			Représentativité		Note cumulée (Note 1 + Note 2)	Enjeux
			(i= individus ; c= couples; m=mâles)	Moyenne	Mini	Maxi	Moyenne	%*	Note 2		
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>	1	7	13-15 m ⁸	14	0	1	1	7%	3	10	très fort
Sterne naine <i>Sternula albifrons</i>	1	6	880-890 c ³	885	9	129	69	8%	3	9	très fort
Lusciniole à moustaches <i>Acrocephalus melanopogon</i>	1	6	300-500 c ¹	400	16	24	20	5%	2	8	fort
Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i>	1	5	350-450 c ¹	400	30	50	40	10%	3	8	fort
Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i>	1	6	107-184 c ⁴	145	1	5	3	2%	2	8	fort
Flamant rose <i>Phoenicopterus roseus</i>	1	4	13 300 i ¹	13 300	156	1612	884	7%	3	7	fort
Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i>	1	6	1 400-2 000 c ⁴	1 700	0	3	2	0%	1	7	fort
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	1	6	536 c ⁷	536	0	5	3	1%	1	7	fort
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	1	4	340-450 c ¹	395	30	45	38	10%	3	7	fort
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	1	4	250-450 c ¹	350	15	25	20	6%	3	7	fort
Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>	1	6	300 c ¹	300	3	4	4	1%	1	7	fort
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	1	4	322-164 c ¹	143	5	10	8	6%	3	7	fort
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	1	5	3 500-7 500 c ¹	5 500	10	12	11	0%	1	6	modéré
Mouette mélanocéphale <i>Larus melanocephalus</i>	1	5	2000-6500 c ³	2 500	0	1	1	0%	1	6	modéré
Sterne caugek <i>Thalasseus sandvicensis</i>	1	4	2000-2 300 c ³	2 150	0	100	50	2%	2	6	modéré
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>	1	5	1137 m ⁵	1 137	5	12	9	1%	1	6	modéré
Échasse blanche <i>Himantopus himantopus</i>	1	4	600-1 000 c ¹	800	10	38	24	3%	2	6	modéré
Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>	1	6	355 c ⁷	355	0	0	0	-	0	6	modéré
Goéland railleur <i>Chroicocephalus genei</i>	1	6			1	3	0	-	0	6	modéré
Sterne hansel <i>Gelochelidon nilotica</i>	1	6			1	2	0	-	0	6	modéré
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	1	5			0	0	0	-	0	5	modéré
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	1	4	3 000 c ¹	3 000	42	76	59	2%	1	5	modéré
Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	1	4	1 400-1 700 c ³	1 550	0	1	1	0%	1	5	modéré
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	1	4	300-600 c ¹	450	0	9	5	1%	1	5	modéré
Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i>	1	4	50 c ¹	50	0	2	1	2%	1	5	modéré
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>	1	5			40	75	0	-	0	5	modéré
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	1	5			40	60	0	-	0	5	modéré
Glaréole à collier <i>Glareola pratincola</i>	1	5			1	3	0	-	0	5	modéré
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	1	5			0	5	0	-	0	5	modéré
Goéland d'Audouin <i>Larus audouinii</i>	1	5 ²			0	3	0	-	0	5	modéré
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	1	3	10 000-15 000 c ¹	12 500	15	25	20	0%	1	4	faible
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	1	3	5 000-10 000 c ¹	7 500	3	5	4	0%	1	4	faible
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i>	-	4 ²			53	360	0	-	0	4	faible
Guifette noire <i>Chlidonias niger</i>	1	4			10	20	0	-	0	4	faible
Spatule blanche <i>Platalea leucorodia</i>	1	4 ²			1	5	0	-	0	4	faible
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i>	1	4 ²			1	10	0	-	0	4	faible
Faucon d'Eléonore <i>Falco eleonorae</i>	1	4 ²			1	3	0	-	0	4	faible
Marouette ponctuée <i>Porzana porzana</i>	1	4			1	5	0	-	0	4	faible
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	1	4			1	2	1	-	0	4	faible
Fuligule nyroca <i>Aythya nyroca</i>	1	4 ²			0	5	0	-	0	4	faible
Marouette poussin <i>Porzana parva</i>	1	4 ²			0	3	0	-	0	4	faible
Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	-	3 ²			77	506	0	-	0	3	faible
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	1	3 ²			50	70	0	-	0	3	faible
Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i>	1	3 ²			50	100	0	-	0	3	faible
Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i>	1	3 ²			30	50	0	-	0	3	faible
Harle huppé <i>Mergus serrator</i>	-	3 ²			13	43	0	-	0	3	faible
Grande Aigrette <i>Casmerodius albus</i>	1	3			6	47	0	-	0	3	faible
Guifette moustac <i>Chlidonias hybrida</i>	1	3			5	15	0	-	0	3	faible
Plongeon arctique <i>Gavia arctica</i>	1	3 ²			2	4	0	-	0	3	faible
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	1	3			1	5	0	-	0	3	faible
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>	1	3 ²			1	5	0	-	0	3	faible
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	1	3			1	2	0	-	0	3	faible
Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i>	1	3 ²			1	3	0	-	0	3	faible
Plongeon imbrin <i>Gavia immer</i>	1	3 ²			0	3	0	-	0	3	faible
Huîtrier pie <i>Haematopus ostralegus</i>	-	3 ²			0	1	0	-	0	3	faible
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	1	2			30	60	0	-	0	2	faible

* Espèce non nicheuse sur la ZPS (Note 2 = 0)

¹ source: CSRPN, 2017 ; ² calcul à partir de la méthode du CSRPN (2008)

³ source: Projet LARIMED II, 2021 ; ⁴ source: Dubois & Quaintenne, 2021

⁵ source: PNA Outarde, com.pers. ; ⁶ source : GOR & LPO Occitanie DT Aude, 2019, 2020, 2021

⁷ source : Marion, L. 2019. ; ⁸ source : Trotignon, J., 2021

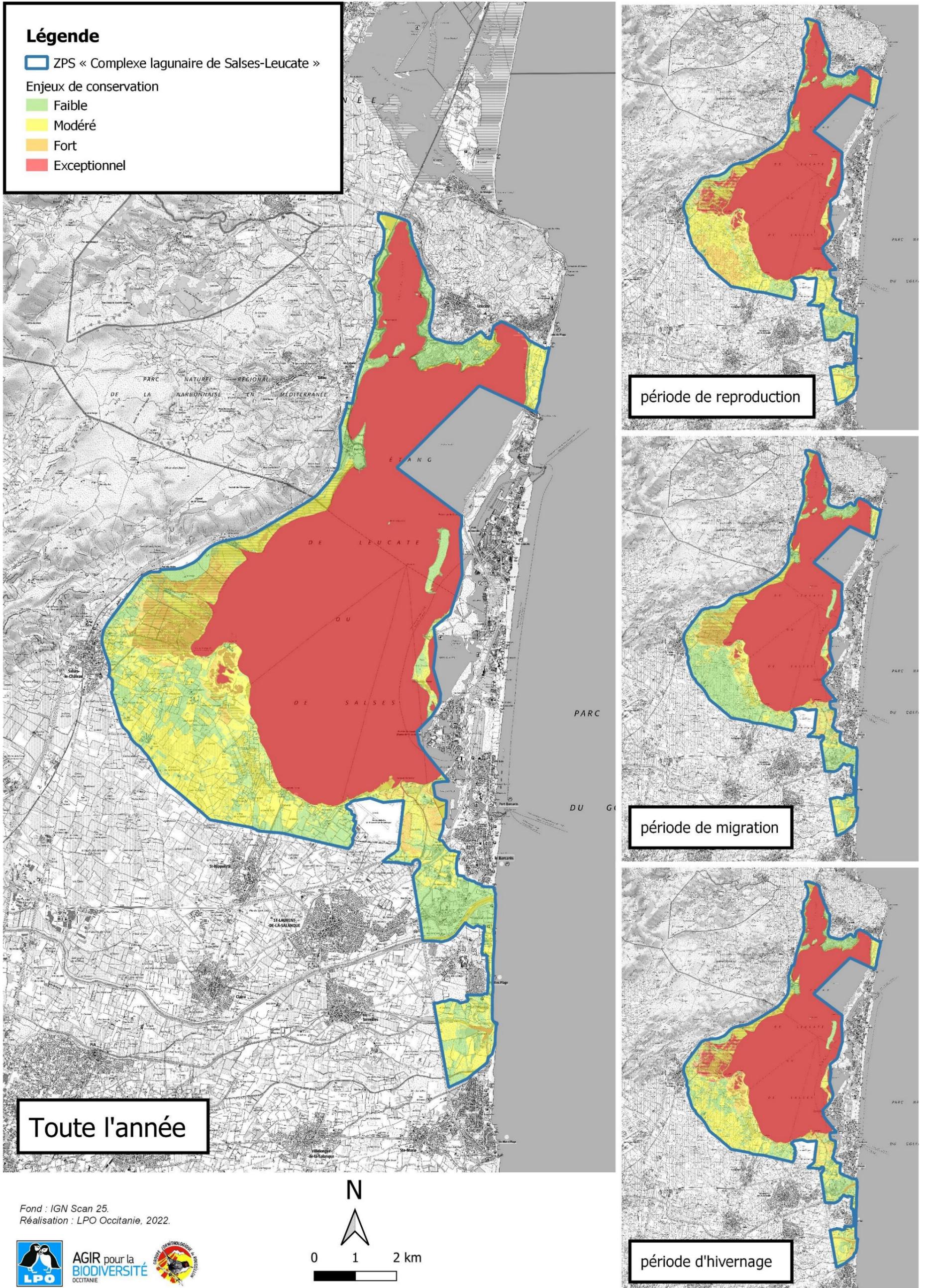


Figure 3. Carte de synthèse des enjeux de conservation sur le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

II.4. TABLEAU DE SYNTHÈSE

Code Natura 2000	Espèce	Effectif ¹		Statut sur la ZPS ²	Évolution sur la ZPS ²	Utilisation habitats oiseaux			État de conservation			Enjeux
		(i=individus; c=couples; m=mâles chanteurs)				Lagunes et sansouïres	Roselières et marais doux	Plaines agricoles méditerranéennes	Habitats d'espèce	Population	Espèce	
		FSD avant étude	MAJ (2022)									
A002	Plongeon arctique	20-40 i [w]	2-4 i [w]	w	↓	S	SS		B	D	C	faible
A003	Plongeon imbrin	? i [w]	0-3 i [w]	w	↔	S	SS		A	B	B	faible
A021	Butor étoilé	0-8 m [r] ; ? i [w]	0-1 m [r] ; 1-2 i [w]	r / w	↓	AS	N / A		B	D	C	fort
A022	Blongios nain	0-2 c [r]	0-2 c [r]	r	↔	AS	N / A		A	B	B	modéré
A023	Bihoreau gris	0-2 c [r] ; ? i [c]	0-9 c [r] ; 20-40 i [c]	r / c	↖	AS (NS)	N / A		C	A	B	modéré
A024	Crabier chevelu	0-1 c [r] ; 1-5 i [c]	0 c [r] ; 1-2 i [c]	r / c	Disparition [r]	SS	S		D	D	D	modéré
A026	Aigrette garzette	13-120 c [r] ; - [c] ; 4-77 i [w]	42-76 c [r] ; 40-90 i [c] ; 2-38 i [w]	r / c / w	↔	A (NS)	N / A		D	B	C	modéré
A027	Grande Aigrette	- [c] ; 6-17 i [w]	15-30 i [c] ; 6-47 i [w]	c / w	↖	S	S		D	A	C	faible
A029	Héron pourpré	2-7 c [r] ; - [c] ; ? i [w]	0-5 c [r] ; 5-15 i [c] ; 0-2 i [w]	r / c / w	↓	AS (NS)	N / A		D	D	D	fort
A032	Ibis falcinelle	- [p] ; ? i [c]	0-3 c [p] ; 20-100 i [c]	p / c	Apparition [r]	A (NS)	N / A	(AS)	D	A	C	fort
A034	Spatule blanche	? i [c]	1-5 i [c]	c	↖	SS	S		A	A	A	faible
A035	Flamant rose	- [c] ; 360-1510 i [w]	100-1000 i [c] ; 156-1612 i [w]	c / w	↔	S	S		C	B	C	fort
A060	Fuligule nyroca	1-2 i [w]	0-5 i [w]	w	↔	S	S		A	B	B	faible
A081	Busard des roseaux	7-12 c [p] ; - [c] ; ? i [w]	5-10 c [p] ; 100-500 i [c] ; 10-20 i [w]	p / c / w	↔	A	N / A	AS	D	B	C	fort
A082	Busard Saint-Martin	? i [w]	1-5 i [w]	w	↔	SS	SS	S	D	B	C	faible
A094	Balbusard pêcheur	? i [c]	50-70 i [c]	c	↔	S	SS	S	D	B	C	faible
A095	Faucon crécerellette	0-3 i [c]	0-5 i [c]	c	↔			S	A	B	B	modéré
A097	Faucon kobez	? i [c]	1-10 i [c]	c	↔			S	B	B	B	faible
A098	Faucon émerillon	? i [w]	1-5 i [w]	w	↔	S		S	B	B	B	faible
A100	Faucon d'Eléonore	? i [c]	1-3 i [c]	c	↔	SS	S	S	C	B	C	faible
A103	Faucon pèlerin	? i [w]	1-2 i [w]	w	↔	S	S	S	C	B	C	faible
A119	Marouette ponctuée	? i [c]	1-5 i [c]	c	↔	S	S		C	B	C	faible
A120	Marouette poussin	- [c]	0-3 i [c]	c	↔	S	S		B	B	B	faible
A124	Talève sultane	0-1 c [p] ; ? i [w]	1-5 c [p] ; 5-10 i [w]	p / w	↖	(AS)	N / A		A	A	A	fort
A128	Outarde canepetière	0-1 m [r] ; - [w]	5-12 m [r] ; 0-6 i [w]	r / w	↖			N / A	B	A	B	modéré
A131	Échasse blanche	2-51 c [r] ; ? i [c]	10-38 c [r] ; 50-100 i [c]	r / c	↔	N / A	N / A		C	B	C	modéré
A132	Avocette élégante	? i [c]	40-75 i [c]	c	↔	S	S		B	B	B	modéré
A133	Oedicnème criard	6-10 c [r] ; - [w]	15-25 c [r] ; 30-80 i [w]	r / w	↖	AS (NS)		N / A	D	A	C	fort
A135	Glaréole à collier	? i [c]	1-3 i [c]	c	↔	S	SS	SS	A	B	B	modéré
A138	Gravelot à collier interrompu	30-48 c [r] ; - [c] ; ? i [w]	30-50 c [r] ; 50-120 i [c] ; 0-29 i [w]	r / c / w	↔	N / A	(NS)		D	B	C	fort
A151	Combattant varié	? i [c]	50-100 i [c]	c	↔	S	S		B	B	B	faible
A166	Chevalier sylvain	? i [c]	30-50 i [c]	c	↔	S	S		C	B	C	faible
A176	Mouette mélanocéphale	0 c [r] ; ? i [w] ; ? i [c]	0-1 c [r] ; 0-10 i [w] ; 250-1000 i [c]	r / w / c	↖	N / A	N / A		D	A	C	modéré
A180	Goéland railleur	? i [c] ; ? i [w]	1-3 i [c] ; 1-3 i [w]	c / w	↔	S	SS		A	B	B	modéré
A181	Goéland d'Audouin	1-3 i [c]	0-3 i [c]	c	↔	S			B	B	B	modéré
A189	Sterne hansel	? i [c]	1-2 i [c]	c	↔	S	SS		B	B	B	modéré
A191	Sterne caugek	1-21 i [r] ; - [c] ; - [w]	(0-100 c) [r] ; 50-80 i [c] ; 5-30 i [w]	r / c / w	↔	A	AS		B	B	B	modéré
A193	Sterne pierregarin	0-1 c [r]	0-1 c [r]	r	↔	N / A	N / A		B	B	B	modéré
A195	Sterne naine	1-106 c [r]	9-129 c [r]	r	↔	N / A	AS		D	B	C	très fort
A196	Guifette moustac	? i [c]	5-15 i [c]	c	↔	SS	S		B	B	B	faible
A197	Guifette noire	? i [c]	10-20 i [c]	c	↔	SS	S		A	B	B	faible
A215	Grand-duc d'Europe	1-5 i [p]	1-5 i [p]	p	↔	AS	AS	A	A	B	B	faible
A224	Engoulevent d'Europe	0-2 c [r]	3-5 c [r]	r	↖			N / A	B	A	B	faible
A229	Martin-pêcheur d'Europe	2-5 i [c] ; 2-5 i [w]	30-60 i [c] ; 30-60 i [w]	c / w	↖	S	S		B	A	B	faible
A231	Rollier d'Europe	16-19 c [r]	30-45 c [r]	r	↖		(N)	N / A	D	A	C	fort
A243	Alouette calandrelle	5-20 c [r]	3-4 c [r]	r	↓	N / A		N / A	C	D	D	fort
A246	Alouette lulu	- [p] ; - [w]	15-25 c [p] ; 30-50 c [w]	p / w	↖			N / A	B	A	B	faible
A255	Pipit rousseline	5-15 c [r]	10-12 c [r]	r	↔	N / A		N / A	D	B	C	modéré
A272	Gorgebleue à miroir	? i [c] ; ? i [w]	50-100 i [c] ; 1-3 i [w]	c / w	↔	S	S		C	B	C	faible
A293	Lusciniole à moustaches	15-25 c [p]	16-24 c [p]	p	↔	(AS)	N / A		B	B	B	fort
A302	Fauvette pitchou	? i [w]	40-60 i [w]	w	↔	S	SS	S	C	B	C	modéré
A379	Bruant ortolan	0-2 c [r] ; - [c]	0 c [r] ; 1-5 i [c]	r / c	Disparition [r]			S	A	D	C	modéré
A008	Grèbe à cou noir	0-200 i [w]	53-360 i [w]	w	↘	S	SS		B	C	C	faible
A069	Harle huppé	30-60 i [w]	13-43 i [w]	w	↘	S	SS		A	C	B	faible
A125	Foulque macroule	- [p] ; 0-300 i [w]	15-50 c [p] ; 77-506 i [w]	p / w	↘	SS	S		C	C	C	faible
A130	Huitrier pie	1-2 c [p]	0-3 c [p]	p	↔	N / A	A		D	B	C	faible

Annexe I de la Directive Oiseaux

Non Annexe I

¹ [p]= effectif résident [r]=effectif en reproduction, [c]= effectif en concentration ou transit, [w]= effectif en hivernage ; ?=effectif non mentionné dans le FSD ; - = statut non mentionné dans le FSD

² p=résident, r= reproduction, c= concentration ou transit, w= hivernage

II.5. FICHES UNITES ECOLOGIQUES

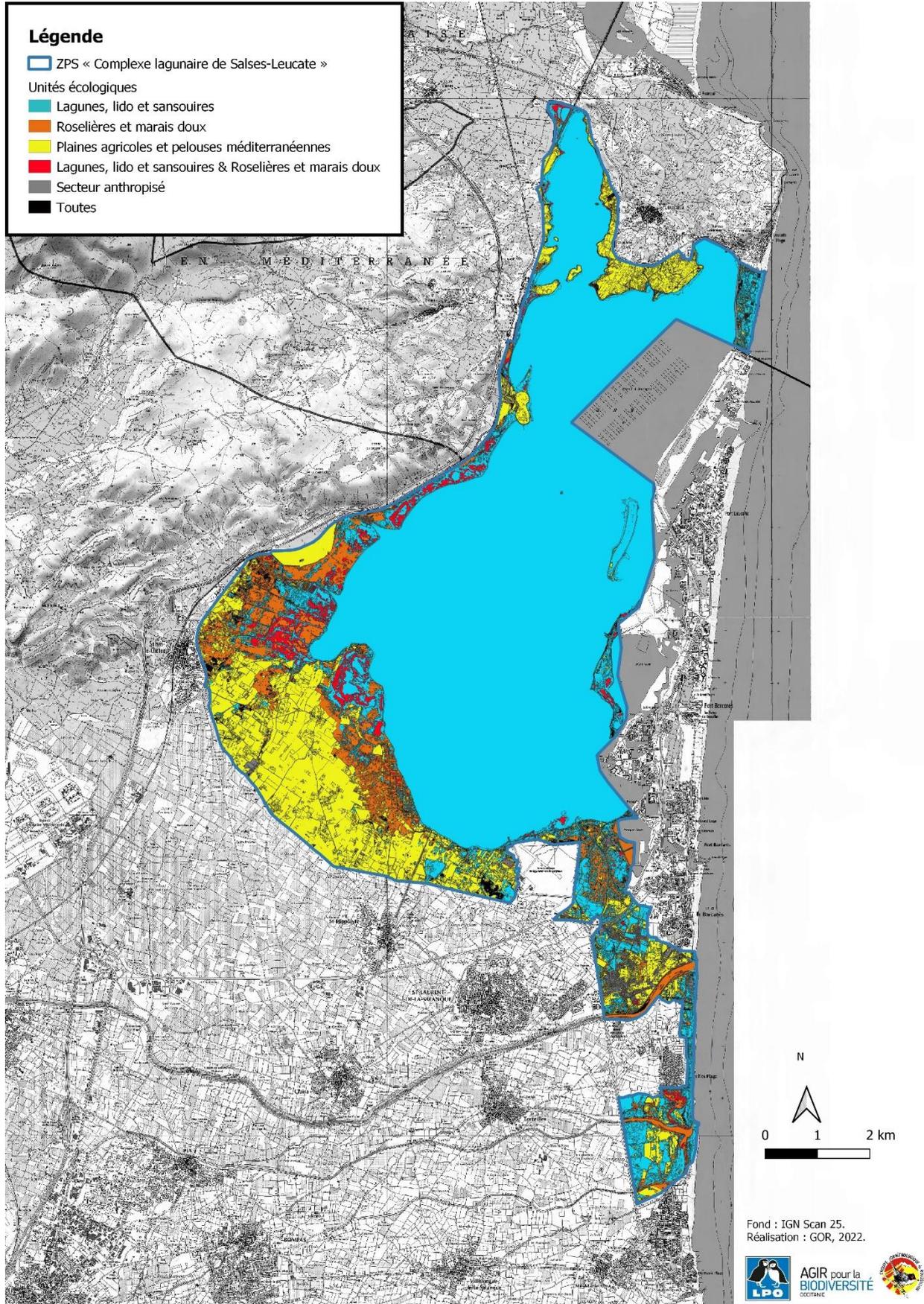


Figure 4. Carte des unités écologiques au sein de la ZPS

Les grandes unités écologiques définies sur la ZPS sont regroupées en fiches descriptives.

Au sein de chaque unité, la cartographie des enjeux de conservation a été remesurée sur la base de la note maximale de l'unité concernée (cf. §5.2) afin de mettre en lumière les secteurs à plus fort enjeu pour chaque unité écologique.

II.5.1. LAGUNES, LIDO ET SANSOUIRES

Tableau 10. Description de l'Unité écologique « Lagunes, lido et sansouires ».

Habitats naturels de référence :
<ul style="list-style-type: none"> - Eaux saumâtres et salées avec ou sans végétation (NC1 ; 23.1 & 23.2) ; - Vasières et bancs de sable sans végétation (NC ; 16.11) ; - Groupements annuels des plages de sables et végétations annuelles sur laisses de mer (EUR : 1210 ; 16.11) ; - Lagunes côtières (EUR : 1150 ; 21) ; - Végétations à Scirpes halophiles (NC ; 53.12) ; - Végétations pionnières à Salicornes et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (EUR : 1310 ; 15.53) ; - Prés salés méditerranéens (EUR : 1410 ; 15.51 & 15.52) ; - Fourrés halophiles méditerranéens (EUR : 1420 ; 15.6) ; - Dunes embryonnaires méditerranéennes (EUR : 2110 ; 16.21) ; - Dunes blanches (EUR : 2120 ; 16.21) ; - Dunes grises ou fixées (EUR : 2210 ; 16.22) ; - Dunes grises ou fixées avec prés salés halo-psammophiles (EUR : 2210 x 1410 ; 16.22/15.53) ; - Pelouse dunaire xérique (EUR : 2240 ; 16.22) ; - Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (EUR : 2230 ; 16.22) ; - Pelouses méditerranéennes xériques (EUR: 6220 ; 34.51).
État de conservation :
<ul style="list-style-type: none"> - Typicité / exemplarité : <p>Habitats typiques du littoral méditerranéen</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentativité <p>Surface totale de 5 320 ha. Ils couvrent 68% de la surface du site et sont donc les principaux habitats d'oiseaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat de conservation <p>Ces habitats sont menacés par l'urbanisation et les pollutions d'origines diverses. Les habitats d'oiseaux sont particulièrement menacés par la surfréquentation humaine. Les dérangements causés par des activités sportives et de loisirs perturbent les nicheurs et peuvent entraîner les échecs à répétition des reproductions. La majorité des habitats d'espèces associés sont dans un mauvais état de conservation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamique <p>Les surfaces de lagunes semblent stables tandis que les habitats halophiles périphériques sont en nette progression depuis au moins les 20 dernières années. Les surfaces de lido sont quant à elles en très grave régression à cause de l'urbanisation et d'une surfréquentation des zones reliques.</p>

NC= Non cité en annexe 1 de la Directive Habitat

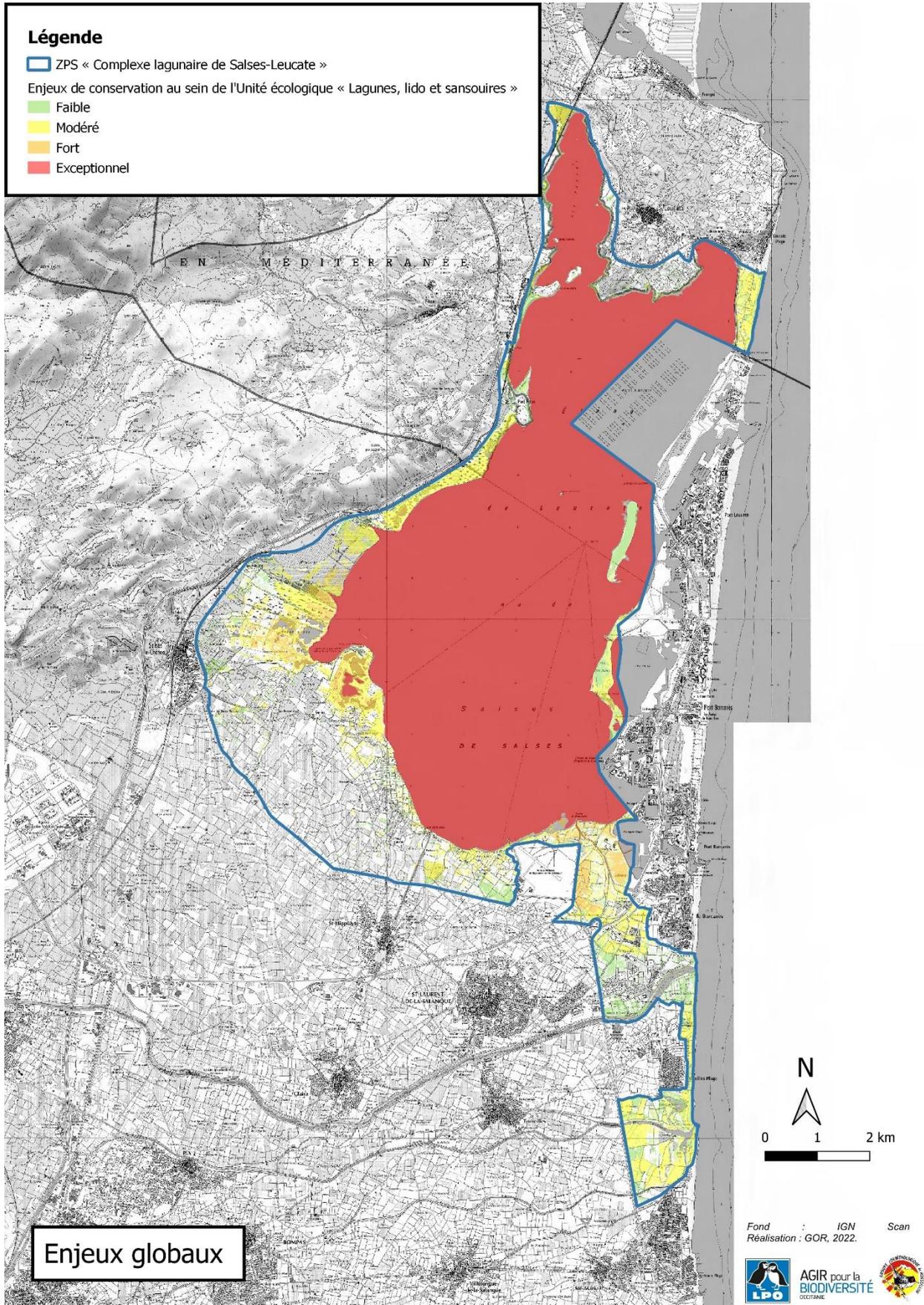


Figure 5. Carte des enjeux de conservation remesurés sur la base de l'Unité écologiques « Lagunes, lido et sansouires ».

- **Rôle de l'unité pour les populations d'oiseaux**

L'unité écologique « Lagunes, lido et sansouires » est utilisée par 48 espèces ([Tableau 3](#)), soit la grande majorité des espèces à intérêt communautaire fréquentant la ZPS.

Cette unité écologique a principalement des enjeux d'alimentation et de stationnement pour les espèces d'oiseaux. Ainsi, la lagune à proprement parler est utilisée par un grand nombre d'espèces nicheuses ou de passage, que ce soit pour l'alimentation ou le stationnement.

L'eau libre de la lagune constitue par ailleurs une zone d'hivernage pour les anatidés et oiseaux d'eau apparentés, notamment le Grèbe à cou noir et le Harle huppé. Il faut noter que les effectifs, dénombrés chaque année à la mi-janvier dans le cadre du comptage Wetlands International, montre des effectifs de canards hivernants en baisse sur la lagune de Salses-Leucate, et notamment pour les deux espèces sus-citées.

Les principaux enjeux en termes de nidification sont les plages de sable et habitat dunaires, qui sont des habitats de nidifications de la Sterne naine et du Gravelot à collier interrompu, espèces à enjeux très fort et fort.

D'autres laro-limicoles coloniaux sont concernés par l'état de conservation des sansouires et de la lagune pour leur reproduction. C'est le cas de la Mouette mélanocéphale, de la Sterne pierregarin et de l'Echasse blanche. Deux passereaux à enjeu se reproduisent également au sein de cette unité écologique, l'Alouette calandrelle et le Pipit rousseline, qui utilisent principalement les habitats arrière dunaires très ras.

Tableau 11. Définition et utilisation théorique des habitats de l'Unité écologique « Lagunes, lido et sansouïre » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.

	Code Natura 2000	Espèce/Habitat d'espèce	Sable coquiller	Plage de sable	Habitat dunaire et arrière dunaire	Pelouse de la Corrège	Laisse d'étang	Lagune	Eau marine	Sansouïre	Pré salé méditerranéen	Friche humide haute	Boisement insulaire	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figuier de Barbarie	Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffe de sorcière
Annexe I de la Directive Oiseaux	A002	Plongeon arctique						SS	S						
	A003	Plongeon imbrin						S	SS						
	A021	Butor étoilé						AS							
	A022	Blongios nain						AS							
	A023	Bihoreau gris						AS					N		
	A024	Crabier chevelu				SS	S	S		SS	SS	SS	S		
	A026	Aigrette garzette					A	A	AS	A	AS	AS	N		
	A027	Grande Aigrette				SS	S	S	SS	S	S	SS	S		
	A029	Héron pourpré							AS		AS	AS	N		
	A032	Ibis falcinelle				AS	A	A		AS	A	AS	N		
	A034	Spatule blanche						S	SS	SS	SS	SS	S		
	A035	Flamant rose						S	SS	SS	SS	SS			
	A060	Fuligule nyroca						S		SS					
	A081	Busard des roseaux			AS	AS		A		A	A	A	A	AS	AS
	A082	Busard Saint-Martin			SS					SS	SS	SS		SS	SS
	A094	Balbusard pêcheur						S	S				S		
	A098	Faucon émerillon	SS	SS	S	SS	SS							SS	S
	A100	Faucon d'Eléonore			SS					SS	SS	SS			
	A103	Faucon pèlerin	SS	SS	SS	SS	SS	SS	SS	S	S	SS	SS	SS	SS
	A119	Marouette ponctuée					SS	S		S	S	S			
	A120	Marouette poussin					SS	S		S	S	S			
	A131	Échasse blanche					AS	NSA		NAS	NSAS				
	A132	Avocette élégante					SS	S		SS	SS				
	A133	Cedicnème criard			NSAS	AS				NSAS	NSAS				AS
	A135	Glaréole à collier						S		SS	S				
	A138	Gravelot à collier interrompu	NSA	NA	NA		AS	NA		NSAS					NSAS
	A151	Combattant varié					S	S		SS	S				
	A166	Chevalier sylvain					S	S		SS	SS				
	A176	Mouette mélanocéphale	NSA	NSA	A	NSA	A	NA	AS	NSA	AS				AS
	A180	Goéland railleur				SS	SS	S							
	A181	Goéland d'Audouin	S	S	S	SS	SS	S	S						
	A189	Sterne hansel	S	S	S	SS	SS	S	SS	S	S				
	A191	Sterne caugek						A	A						
	A193	Sterne pierregarin						A	A						
	A195	Sterne naine	N	N	NS			A	A						
A196	Guifette moustac						SS		SS	SS					
A197	Guifette noire						SS		SS	SS					
A215	Grand-duc d'Europe	AS	AS	AS	AS	AS			AS	AS	AS	A	AS	AS	
A229	Martin-pêcheur d'Europe						S	SS							
A243	Alouette calandrelle		NSA	NA		NSA								NSA	
A255	Pipit rousseline			NA		NSA			NSAS	NSAS			NSAS	NSA	
A272	Gorgebleue à miroir			S					SS	S	SS				
A293	Lusciniole à moustaches									AS					
A302	Fauvette pitchou			SS					S	SS			SS		
Non Annexe I	A008	Grèbe à cou noir						S	SS						
	A069	Harle huppé						S	SS						
	A125	Foulque macroule						AS		AS					
	A130	Huîtrier pie	NA	NSAS	NA	NA	NSA	A		NSAS	AS				NSAS

Légende

N : habitat de nidification potentiel / NS : habitat de nidification secondaire potentiel
A : habitat d'alimentation principal / AS : habitat d'alimentation secondaire
S : zone de stationnement principal / SS : zone de stationnement secondaire

- **Menaces**

La forte fréquentation humaine dans ces habitats est probablement la principale menace présente. Cette fréquentation peut avoir lieu sur des sites de reproduction (arrière-dunes, lido, et îlots où peuvent nicher les larolimicoles, et notamment la Sterne naine très sensible aux dérangements) ou des zones d'alimentations. En raison de l'augmentation des activités sportives et touristiques autour de la lagune, cette menace est actuellement grandissante.

II.5.2. ROSELIERES ET MARAIS DOUX

Tableau 12. Description de l'Unité écologique « Roselières et marais doux ».

Habitats naturels de référence :
<ul style="list-style-type: none"> - Roselières/Phragmitaies (NC1 ; 53.11) ; - Cladiaies riveraines (EUR : 7210 ; 53.33) ; - Typhaies (NC ; 53.13) ; - Végétations à Scirpes halophiles (NC ; 53.12) ; - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes (EUR : 6420 ; 37.4) ; - Prés salés méditerranéens (EUR : 1410 ; 15.51) ; - Canaux et fossés (NC) sans ou avec tapis de Chara spp. (EUR : 3140) ; - Galeries de peupliers Provenço-Languedociennes (EUR : 92A0).
État de conservation :
<p>- Typicité / exemplarité :</p> <p>Ces habitats ne sont pas typiques du littoral méditerranéen, mais leur opposition aux milieux secs et à forte salinité environnant leur confère une attractivité beaucoup plus grande pour les oiseaux que dans les autres zones biogéographiques. Ils accueillent aussi des espèces typiquement méditerranéennes (Lusciniole à moustaches, Talève sultane).</p> <p>- Représentativité :</p> <p>Toutes les surfaces des habitats d'oiseaux des roselières et des marais doux périphériques sont contenues dans le périmètre de la ZPS exceptés les mares du golf à Leucate. Faisant un total de 564 ha, e lles ne représentent qu'une faible proportion de la surface totale, mais accueillent des espèces d'oiseaux de grande importance patrimoniale dont 2 espèces prioritaires au niveau européen (le Butor étoilé, et la Talève sultane).</p> <p>- Etat de conservation :</p> <p>A part les roselières et marais doux associés aux rejets d'eau douce des STEP ou des piscicultures, ces habitats sont soumis à de fortes dégradations du fait d'une remontée du point salé par diminution des nappes superficielles et des apports d'eau douce et/ou d'un atterrissement naturel (comblement par la matière végétale) qui limitent leur attractivité potentielle. L'état de conservation de l'ensemble des habitats d'espèces est considéré mauvais ou très mauvais, et l'habitat principal qu'est la roselière est classé en état très mauvais. L'importance du développement récent d'une végétation halophile est symptomatique de cette dégradation.</p> <p>- Dynamique</p> <p>On observe une dégradation et une régression des surfaces de ces habitats en périphérie du complexe lagunaire, et tout particulièrement les Grandes Sagnes de Salses.</p>

NC= Non cité en annexe 1 de la Directive Habitat

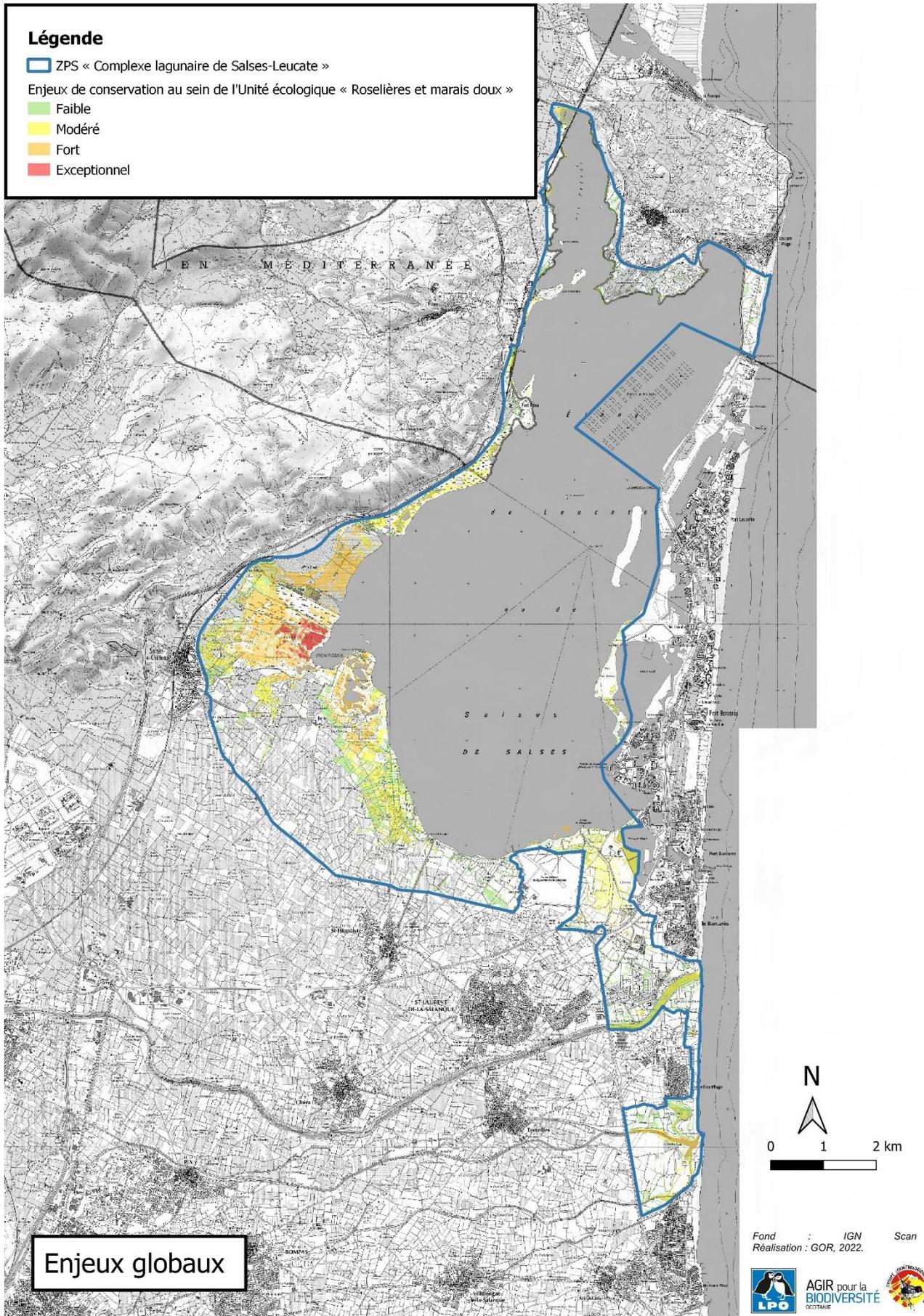


Figure 6. Carte des enjeux de conservation remesurés sur la base de l'Unité écologiques « Roselières et marais doux ».

- **Rôle de l'unité pour les populations d'oiseaux**

L'unité écologique « Roselières et marais doux » est utilisée par 42 espèces ([Tableau 13](#)).

Les roselières sont des zones de nidification pour beaucoup d'espèces à fort enjeu. C'est principalement le cas des ardéidés paludicoles, ayant tous un état de conservation mauvais localement (Butor étoilé, Blongios nain, Héron pourpré). Le Butor étoilé est l'espèce au plus fort enjeu de conservation sur la ZPS ([Tableau 9](#)). En effet, il trouve dans les sagnes de Salses l'un de ses derniers sites de reproduction en Occitanie. D'autres espèces, moins menacées mais tout aussi patrimoniales utilisent les roselières en reproduction. C'est le cas de la Talève sultane, du Busard des roseaux et de la Lusciniole à moustaches, pour ne citer que les espèces nicheuses aux enjeux les plus forts sur la ZPS.

Cette unité écologique est également une zone privilégiée pour le stationnement de migrateurs, que ce soient des ardéidés (Crabier chevelu, Héron pourpré), des rallidés (Marouettes), des laridés et sternidés (Guifettes noire et moustac, Sternes), des limicoles, ou des passereaux, comme la Gorgebleue à miroir par exemple. Tout ce cortège d'oiseaux trouve dans les roselières et zones en eau périphériques des zones de stationnement privilégiées et indispensables au bon déroulement de leur migration.

Tableau 13. Définition et utilisation théorique des habitats de l'Unité écologique « Roselières et marais doux » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.

	Code Natura 2000	Espèce/Habitat d'espèce	Eau permanente peu salée	Station d'épuration	Boisement humide et ripisylve	Fourré de Tamaris	Prairie humide haute	Roselière
Annexe I de la Directive Oiseaux	A002	Plongeon arctique	SS					
	A003	Plongeon imbrin	SS					
	A021	Butor étoilé	A	AS				NA
	A022	Blongios nain	A	NSAS				NA
	A023	Bihoreau gris	A	AS	NAS	NAS		A
	A024	Crabier chevelu	S	SS	S	S	SS	S
	A026	Aigrette garzette	A	AS	NAS	NAS	AS	A
	A027	Grande Aigrette	S	SS	S	S	SS	S
	A029	Héron pourpré	A	AS	N	N	NS	NA
	A032	Ibis falcinelle	A	AS	N	N	AS	A
	A034	Spatule blanche	S		S	S		SS
	A035	Flamant rose	S	SS				SS
	A060	Fuligule nyroca	S	S				SS
	A081	Busard des roseaux	A	AS			A	NA
	A082	Busard Saint-Martin		SS			SS	SS
	A094	Balbusard pêcheur	S		S	SS		
	A100	Faucon d'Eléonore			SS	SS	S	S
	A103	Faucon pèlerin	SS	SS	SS	SS	SS	S
	A119	Marouette ponctuée	SS	S	SS	SS		S
	A120	Marouette poussin	SS	S	SS	SS		S
	A124	Talève sultane	AS				AS	NA
	A131	Échasse blanche	NA	NSAS				AS
	A132	Avocette élégante	S	SS				SS
	A135	Glaréole à collier						SS
	A151	Combattant varié	SS	SS				SS
	A166	Chevalier sylvain	SS	SS				SS
	A176	Mouette mélanocéphale	NSA	AS				NSA
	A189	Sterne hansel	S	SS				
	A191	Sterne caugek	A					
	A193	Sterne pierregarin	NA					
	A195	Sterne naine	A					
	A196	Guifette moustac	S	SS				S
	A197	Guifette noire	S	SS				S
A215	Grand-duc d'Europe		A	AS	AS	AS	A	
A229	Martin-pêcheur d'Europe	S	SS				SS	
A231	Rollier d'Europe			NAS				
A272	Gorgebleue à miroir		SS	SS	SS	SS	S	
A293	Lusciniole à moustaches		NSAS				NA	
A302	Fauvette pitchou			SS	SS			
Non Annexe I	A008	Grèbe à cou noir	SS					
	A125	Foulque macroule	NA	NSAS				NA
	A130	Huîtrier pie	A					

Légende
N : habitat de nidification potentiel / NS : habitat de nidification secondaire potentiel
A : habitat d'alimentation principal / AS : habitat d'alimentation secondaire
S : zone de stationnement principal / SS : zone de stationnement secondaire

- **Menaces**

La principale menace pesant sur ces habitats est la progression du front salé et des milieux associés (sansouires) faisant diminuer la superficie de roselière et sa qualité intrinsèque au sein de la ZPS. Les fortes diminutions (voire disparitions) des effectifs nicheurs d'espèces paludicoles et sans doute à mettre en relation avec cette dynamique des roselières à l'échelle locale.

D'autres menaces pèsent sur la conservation de ces habitats à fort intérêt avifaunistique, comme la chasse, encore bien présente dans les sagnes, qui entraîne des dérangements sur les oiseaux en période de halte ou d'hivernage, en plus d'apporter d'évidentes pertes d'individus dans les populations. Par ailleurs, le plomb présent dans les anciennes munitions de chasse s'est accumulé pendant des décennies dans les mares et les zones peu profondes de gagnages des oiseaux. Il est toujours mobilisable par les oiseaux et peut causer des cas de saturnisme.

Bien que peu employée localement et récemment, la coupe trop intensive des roseaux peut être une menace importante.

II.5.3. PLAINES AGRICOLE ET PELOUSES MEDITERRANEENNES

Tableau 14. Description de l'Unité écologique « Plainnes agricoles et pelouses méditerranéennes ».

Habitats naturels de référence :
<ul style="list-style-type: none"> - Cultures (NC1 ; 82/83) ; - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes (EUR : 6420 ; 37.4) ; - Terrains en friches (NC ; 87.1) ; - Vignobles (NC ; 83.21) ; - Vergers (NC ; 83.15) ; - Garrigue à Pistachier lentisque (NC ; 32.21) ; - Bois et bosquets (NC ; 84.3) et alignements d'arbres (NC ; 84.1) ; - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea (EUR : 6220 ; 34.51).
État de conservation :
<ul style="list-style-type: none"> - Typicité / exemplarité <p>C'est une mosaïque d'habitats typiquement méditerranéenne. Son originalité tient de la combinaison de milieux culturels parfois diamétralement opposés comme les prairies humides pâturées et le vignoble. La division parcellaire entraîne un effet lisière non négligeable (notion d'écotone).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentativité <p>Ces habitats sont principalement présents dans la partie sud-ouest de la ZPS, et totalisent une surface de 1 350 ha. Bien qu'ils ne totalisent que 17 % de la surface totale du site, ils représentent une part importante des habitats terrestres de la ZPS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat de conservation <p>L'état de conservation de ces habitats est fortement dépendant des dynamiques agricoles. De manière générale, les menaces proviennent de la régression des pratiques agricoles traditionnelles, la mise en oeuvre de nouvelles pratiques agricoles trop intensives et l'abandon des réseaux hydrauliques. La totalité des habitats d'espèces regroupés dans cette unité écologique sont considérés comme étant mauvais.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamique <p>Ces habitats d'oiseaux semblent stables, bien qu'il faille reconnaître une augmentation de la surface plantée (notamment les vergers), au détriment des friches agricoles ces dernières années, avec des impacts sur le cortège des oiseaux agricoles, et notamment l'Outarde canepetière. Les interactions positives ou négatives entre les pratiques agricoles et la dynamique des populations d'oiseaux sont encore très mal connues. Ainsi, certaines espèces semblent stables voire en augmentation alors que d'autres ont quasiment disparues de la ZPS.</p>

NC= Non cité en annexe 1 de la Directive Habitat

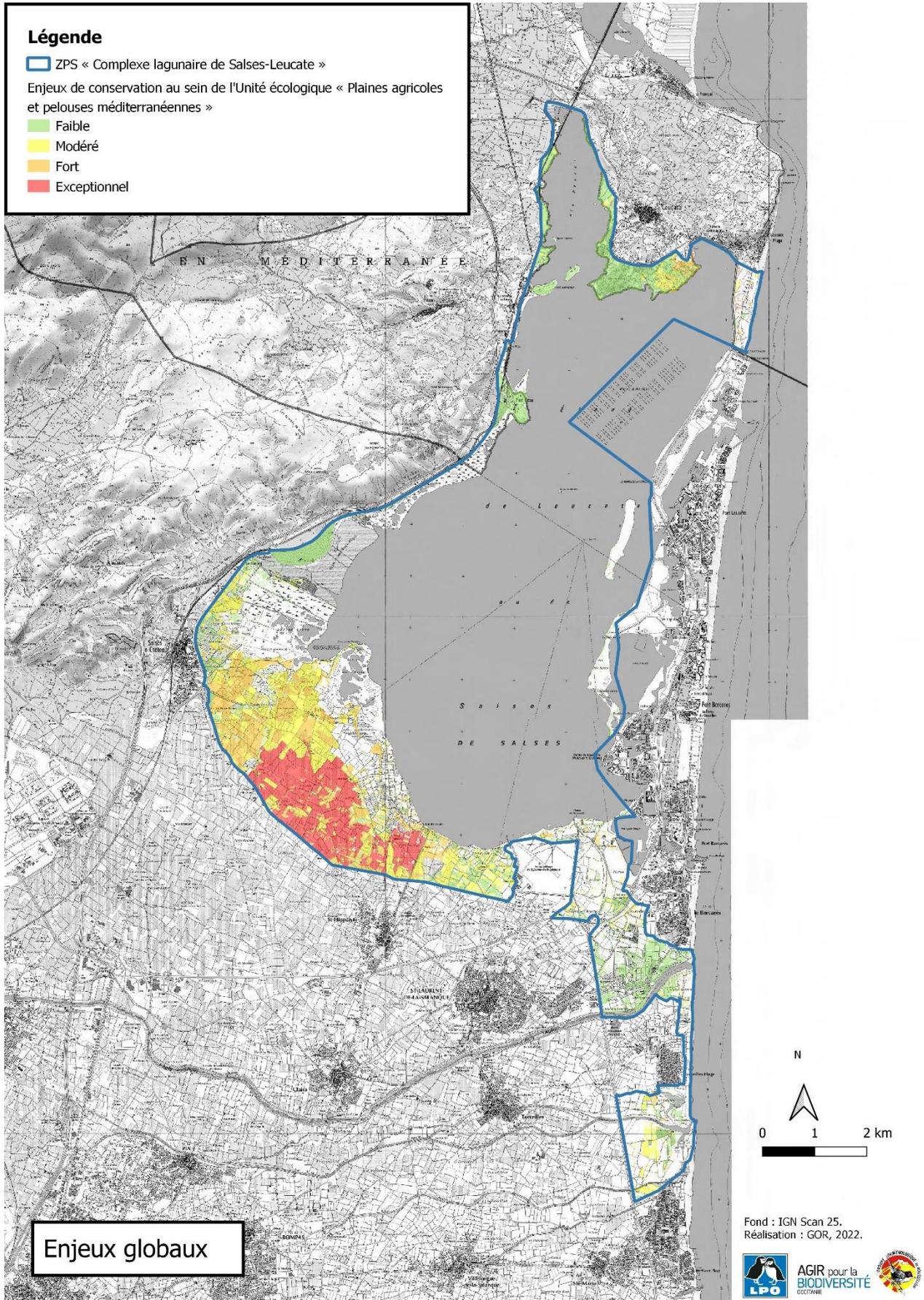


Figure 7. Carte des enjeux de conservation remesurés sur la base de l'Unité écologiques « Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes ».

- **Rôle de l'unité pour les populations d'oiseaux**

L'unité écologique « Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes » est utilisée par 20 espèces d'oiseaux (Tableau 15).

Cette unité écologique correspond principalement à des habitats de nidification pour des espèces d'oiseaux des milieux agricoles et méditerranéens que sont le Rollier d'Europe, l'Œdicnème criard, l'Outarde canepetière. Certaines espèces aux affinités steppiques fortes trouvent dans ces milieux principalement agricoles des habitats suboptimaux comme les friches agricoles. Ces espèces, comme l'Alouette calandrelle ou le Bruant ortolan ont quasiment disparus en tant que nicheur de cette unité écologique.

Au sein de cette unité écologique, les garrigues sont des milieux moins anthropiques que l'on retrouve en très faible surface au sein de la ZPS, principalement au nord et nord-ouest. Ce sont des habitats de reproduction privilégiés du Pipit rousseline, de l'Alouette lulu ou de l'Engoulevent d'Europe.

Les milieux agricoles sont également des zones de halte migratoire et d'hivernage pour certaines espèces d'intérêt communautaire, notamment pour des rapaces, comme le Busard Saint-Martin et les Faucons crécerellette, kobez et émerillon.

Tableau 15. Définition et utilisation théorique des habitats de l'Unité écologique « Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.

	Code Natura 2000	Espèce/Habitat d'espèce	Pinède	Garrigue ouverte	Garrigue dense	Friche	Culture	Vigne	Verger	Affleurement rocheux
Annexe I de la Directive Oiseaux	A027	Grande Aigrette				SS	S			
	A032	Ibis falcinelle					AS	AS		
	A081	Busard des roseaux				AS				
	A082	Busard Saint-Martin		S	SS	S	S	S	SS	S
	A094	Balbusard pêcheur	S							
	A095	Faucon crécerellette	SS	SS		S	SS	SS	SS	S
	A097	Faucon kobez	SS	SS		S	SS	SS	SS	S
	A098	Faucon émerillon		SS		S	S	S	SS	S
	A100	Faucon d'Eléonore	S	S	SS	S	SS	SS	SS	SS
	A103	Faucon pèlerin	SS	S	SS	S	S	S	SS	SS
	A128	Outarde canepetière				NA	A	NA		
	A133	Oedicnème criard				NA	NSA	NA	A	
	A135	Glaréole à collier				SS	SS			
	A215	Grand-duc d'Europe	AS	A	AS	A	A	A	AS	NAS
	A224	Engoulevent d'Europe	NS	NA	NS	A		A	AS	AS
	A231	Rollier d'Europe	NSAS	AS		A	A	A	NA	NA
	A246	Alouette lulu		NA		NA	A	NA	NA	
A255	Pipit rousseline		NA		NSAS		NA	NSAS	NSAS	
A302	Fauvette pitchou		S	S	SS					
Non Annexe I	A379	Bruant ortolan		S	SS	S		S	SS	

N : habitat de nidification potentiel / NS : habitat de nidification secondaire potentiel

Légende

A : habitat d'alimentation principal / AS : habitat d'alimentation secondaire

S : zone de stationnement principal / SS : zone de stationnement secondaire

- **Menaces**

En ce qui concerne les habitats agricoles, la principale menace est la perte des friches, qui constitue dans cette matrice anthropisée une zone refuge pour de nombreuses espèces nicheuses, mais également pour leur ressource alimentaire. La perte de ces friches agricoles constitue une forte menace pour de nombreuses espèces dont les enjeux de conservation sont importants (Rollier d'Europe, Œdicnème criard, et surtout Outarde canepetière).

Bien que peu étudiée localement, l'utilisation des produits phytosanitaires dans les vergers et vignes a des impacts sur les communautés d'insectes et donc sur l'accès aux proies pour bon nombre d'espèces d'oiseaux.

Les zones de garrigue sont elles menacées par la fermeture du milieu, en raison de la perte d'une activité traditionnelle d'élevage localement. En résulte des garrigues semi-ouvertes, plus ou moins envahies par la pinède. Bien que ces milieux puissent être favorables à certaines espèces d'intérêt communautaire (Alouette lulu, Engoulevent d'Europe), les espèces patrimoniales des garrigues ouvertes comme le Pipit rousseline sont fortement impactées par cette évolution naturelle du milieu.

Bibliographie

- Blondel, J. (1986). *Biogéographie évolutive*. Paris: Masson.
- Collectif Faune-Occitanie. (2022). <https://www.faune-occitanie.org/>.
- CSRPN. (2017). *Tableau des notes des enjeux Natura 2000*.
- CSRPN Languedoc-Roussillon. (2008). *Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon*.
- Dubois, P.-J., Quintenne, G. et les coordinateurs espèces (2021). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2018 et 2019 (1ère partie). *Ornithos*, 28(1), 28-47.
- Groupe Ornithologique du Roussillon & LPO Aude. (2020). *Inventaires des espèces paludicoles d'intérêt communautaire - Zone de Protection Spéciale du Complexe lagunaire de Salses-Leucate*. 71pp.
- Groupe Ornithologique du Roussillon & LPO Aude. (2020). *Peuplement avifaunistique des milieux agricoles et pelouses sèches de la ZPS FR 9112005 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »*. 67pp.
- Groupe Ornithologique du Roussillon & LPO Aude. (2022). *Suivi avifaunistique de la ZPS FR 9112005 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » : Espèces patrimoniales de la lagune et son lido*. 53pp.
- I-Sea. (2021). *Cartographie semi-automatisée des habitats naturels, semi naturels et des espèces végétales des sites N2000. Complexe lagunaire de Salse Leucate*.
- Marion, L. (2019). *Recensement National des Hérons coloniaux de France en 2014*. Rapport du SESLG-CNRS-Université Rennes1. 109pp.
- MNHN. (2012). « *Cahiers d'habitats* » Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8 - Oiseaux*. Paris: La Documentation française.
- Projet LARIMED II. (2021). *Résultats du suivi 2021 sur le littoral méditerranéen des laro-limicoles coloniaux*. Diaporama Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie.
- RIVAGE. (2010). *Document d'objectifs Natura 2000 des sites « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » TOME I - Etat des lieux & Objectifs*. 105 pp.
- Trotignon, J. (2021). Dénombrements des Butors étoilés mâles chanteurs en France en 2021. *Ornithos*, 29(1), 1-19.

Tables des illustrations

Figure 1. Carte de localisation de la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate ».....	4
Figure 2. Carte de synthèse des menaces sur la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	16
Figure 3. Carte de synthèse des enjeux de conservation sur le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	28
Figure 4. Carte des unités écologiques au sein de la ZPS	30
Figure 5. Carte des enjeux de conservation remesurés sur la base de l'Unité écologiques « Lagunes, lido et sansouires »	32
Figure 6. Carte des enjeux de conservation remesurés sur la base de l'Unité écologiques « Roselières et marais doux ».....	37
Figure 7. Carte des enjeux de conservation remesurés sur la base de l'Unité écologiques « Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes »	42
Tableau 1. Oiseaux pour lesquels le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » joue un rôle important en termes de conservation.	6
Tableau 2. Correspondance entre les habitats naturels définis par I-Sea et les habitats d'espèces d'oiseaux. .	9
Tableau 3. Définition et utilisation théorique des habitats par les espèces de la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.	11
Tableau 4. Liste des menaces recensées sur la ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	15
Tableau 5. Qualification de la nature des enjeux (Source : CSRPN Languedoc-Roussillon).....	20
Tableau 6. État de conservation des habitats d'espèces d'oiseaux à l'échelle du site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	22
Tableau 7. État de conservation des populations d'oiseaux sur le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	23
Tableau 8. État de conservation des espèces d'oiseaux sur le site Natura 2000 ZPS « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	25
Tableau 9. Hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 selon la méthode du CSRPN pour le site « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »	27
Tableau 10. Description de l'Unité écologique « Lagunes, lido et sansouires ».....	31
Tableau 11. Définition et utilisation théorique des habitats de l'Unité écologique « Lagunes, lido et sansouire » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.	34
Tableau 12. Description de l'Unité écologique « Roselières et marais doux ».....	36
Tableau 13. Définition et utilisation théorique des habitats de l'Unité écologique « Roselières et marais doux » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.....	39
Tableau 14. Description de l'Unité écologique « Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes ».....	41
Tableau 15. Définition et utilisation théorique des habitats de l'Unité écologique « Plaines agricoles et pelouses méditerranéennes » en fonction des connaissances locales des espèces et des milieux dans lesquels elles évoluent.	44